

RENTRÉE 2019



Avec le soutien de
onisep

GUIDE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tèi nédèè 3^{ème} rö névâ xé-ré rö-a Kalédoni
Thupene la 3^{ème} e Kaledoni
Thubenelo re 3^{ème} omei Kaledronia
Géé nâ cèurù 3^{ème} naa nâpô Kalédonia

Après la 3^e

CHOISIR SON ORIENTATION



Édito

Chères collégiennes, chers collégiens,
Votre scolarité en collège s'achève avec l'acquisition du socle commun des connaissances, de compétences et de culture et le passage du DNB (diplôme national du brevet).

Elle se poursuivra en lycée général et technologique ou en lycée professionnel.

Une nouvelle étape s'ouvre alors à vous. Cette étape à franchir est essentielle dans votre parcours de formation car déterminante : Vous devez effectuer des choix ! Choix réalistes qui correspondent tout à la fois à vos aspirations, à vos ambitions et à vos capacités.

Progressivement au lycée ou au lycée professionnel, vos choix s'affineront et vous conduiront à une insertion professionnelle ou à une poursuite d'étude supérieure.

Le « parcours orientation » processus guidé et progressif vient en appui pour faciliter la construction de votre projet personnel d'orientation.

Bien entendu, votre cheminement au sein de votre parcours se doit d'être accompagné

par l'ensemble de l'équipe éducative (vos professeurs, les psychologues de l'éducation nationale, vos parents...).

Ce présent guide est pour vous un outil précieux ; il vous apporte les informations nécessaires pour éclairer votre choix.

Trois grandes perspectives d'orientation s'offrent à vous :

La première perspective est celle de la poursuite d'études en lycée dans la voie générale et/ou technologique en 3 ans pour préparer l'examen du baccalauréat. Dès la classe de seconde vous y découvrirez de nouveaux enseignements. En classe de 1^{re} puis de terminale les choix des enseignements de spécialité vous prépareront à une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur (licence, DUT, école spécialisée, classe préparatoire, BTS...)

Le baccalauréat que vous préparerez sera réorganisé, laissant plus de place au contrôle continu et à des épreuves finales en nombre plus limité.

La deuxième perspective est celle de la professionnalisation qui vous amènera en

2 ans à un CAP qui vous permettra de vous présenter sur le marché du travail dans des domaines très variés. Il sera possible pour certains d'entre vous de poursuivre votre parcours vers un baccalauréat professionnel.

Enfin, la troisième perspective est celle d'une formation professionnalisante débouchant sur un baccalauréat.

Il s'agira alors pour vous, tout en renforçant vos connaissances dans les matières générales, d'acquiescer les compétences nécessaires pour l'exercice de professions dans des domaines variés (industrie, commerce, agriculture, tourisme, hôtellerie...). Avec votre diplôme vous pourrez soit vous insérer dans le monde du travail soit poursuivre des études supérieures vers une trajectoire privilégiée ; celle des BTS.

Bonne lecture de ce guide, en vous souhaitant une excellente réussite dans vos études.

L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur Général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie,
Jean-Charles Ringard-Flament

La réforme du Bac 2021 est en cours et modifiera l'organisation des enseignements au lycée dès 2020.

Consultez régulièrement les sites :
www.education.gouv.fr/ / www.onisep.fr/
www.ac-noumea.nc

<http://cio.ac-noumea.nc>



Directeur de publication : L'Inspecteur Général de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur Général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament. **Conception et rédaction :** Adjointe chef de service SAIO, Zhor Gable ; Assistante administrative au SAIO, Malika Boualam. **Traduction :** SELCK. **Réalisation :** Pro Création. **Photographe :** Marc Le Chélard. **Impression :** EIP en juin 2018. **Remerciements :** À tous les élèves interviewés et photographiés. Aux établissements pour leur accueil. Aux différents services du vice-rectorat, à toute son équipe du SAIO et aux partenaires pour leur contribution.

Avec le soutien de l'Onisep.



Sommaire

Bien choisir sa poursuite d'études

Les formations après la 3^e 6

La voie générale & technologique

La 2^{de} générale et technologique (GT) 8

Vers le bac 2021..... 12

■ La voie générale 13

■ La voie technologique 14

Les lycées GT et leurs formations 18

La voie professionnelle

La 1^{re} année de CAP ou la 2^{de} professionnelle 22

■ CAP/ CAP agricole 24

■ Bac pro 30

■ L'alternance 37

Les établissements et leurs formations 38

Questions / réponses 42

Collégiens/iennes en situation de handicap 44

Bourses provinciales..... 46

Adresses utiles 47

Autres possibilités de formations 47

Bien choisir sa poursuite d'études...

Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.

Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **chef d'établissement**... peuvent aussi vous conseiller.

Le **psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En)** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi (CIO). En collège et/ou en lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence hebdomadaire pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

Votre **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger !

Les **fédérations de parents d'élèves** : la FAPEP, la FCPE, et l'UGPE.

Les **directions des enseignements privés** :

- La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie.
- La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

➤ Adresses utiles en page 47

CONTACTS



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.
- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Iles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 52 78
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

Où trouver des informations ?

Sites Internet

- ➔ <http://cio.ac-noumea.nc>
- ➔ www.ac-noumea.nc
- ➔ www.onisep.fr

- ➔ <https://folios.onisep.fr>
- Lire page 11



Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En). Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Les journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes des établissements permettent de découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

- ➔ Toutes les dates sur FOLIOS ou sur www.ac-noumea.nc

L'IDC-NC (Institut de développement des compétences) : www.idnc.nc

- Des informations sur les métiers.
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

Le calendrier de l'orientation de l

La fin de la classe de 3^e correspond au 1^{er} palier d'orientation au sortir du collège : il faut choisir entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle. Un calendrier précis rythme la progression du projet personnel de l'élève vers la décision d'orientation débouchant sur l'affectation. Mémo des principales étapes.

1^{er} trimestre

réflexion et information

Le 1^{er} trimestre doit vous permettre de vous informer pour préparer « l'après collège » avec votre famille. Utilisez les ressources du centre d'information et de documentation (CDI) de votre collège, sur les différentes formations et les métiers qui vous intéressent. Échangez avec votre professeur principal et ou le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En).

Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour mieux connaître la réalité du monde du travail.

Pensez à noter les rendez-vous importants de l'année : salons, forums, journées portes ouvertes... Conservez la trace de vos recherches et renseignez le parcours orientation dans **FOLIOS** où dans toute autre espace dédié comme l'ENT (Espace Numérique de Travail) de votre collège.

Juillet

les intentions d'orientation

→ Vous indiquez votre (ou vos) intention(s) provisoire(s) sur **la fiche de dialogue 1** remise par le collège :

- 2^{de} générale et technologique (GT) ;
- 2^{de} spécifique (pour le bac sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) au lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste Escoffier) ;
- 2^{de} adaptée au Lycée Do Kamo ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou CAP agricole.

Août

avis et proposition du conseil de classe

→ Le conseil de classe formule une première proposition d'orientation. Cette proposition constitue la base d'un dialogue avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En) en vue d'un choix définitif.

Octobre

les choix d'orientation

Vous indiquez vos choix sur :

→ **la fiche de dialogue 1** parmi les voies d'orientation :

- 2^{de} générale technologique,
- 2^{de} professionnelle,
- 1^{re} année de CAP.

→ **la fiche de vœu AFFELNET Lycée 2** qui permet de spécifier les vœux d'affectation :

- les formations demandées et pour chacune les établissements souhaités ;
- pour la seconde GT, le choix de certains enseignements d'exploration ;
- pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprenti alternant)

Important : formuler un vœu pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.

➤ Lire page 7 : **Les vœux d'affectation.**

1 Fiche de dialogue

La fiche de dialogue est présente lors des différentes phases d'orientation. Y sont notés : les intentions provisoires de l'élève (au 2^e trimestre), les choix définitifs (au 3^e trimestre), les propositions du conseil de classe, la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document a une valeur juridique.

2 La fiche de vœu AFFELNET Lycée

Sur cette fiche, l'élève indique, par ordre de préférence, les formations et les établissements où il voudrait s'inscrire.

Pour s'inscrire en CFA (centre de formation d'apprentis), en MFR (maison familiale rurale) ou en établissement privé, l'élève doit impérativement contacter les établissements souhaités.

3 Appel

En cas de désaccord avec l'orientation définitive prononcée par le chef d'établissement, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

Le redoublement : les nouvelles dispositions

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef

d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux, après que le conseil de classe se soit prononcé.

La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux. Ces derniers peuvent faire appel de la décision.

La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative.

Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4. *réf. décret n° 2018-19 du 20 février 2018-JO du 21/02/2018 BO n°8 du 22/02/2018(extrait)*



Novembre

la décision d'orientation du conseil de classe

→ Le **conseil de classe du 3^e trimestre** formule une proposition d'orientation, en réponse à votre (ou vos) demande(s) d'orientation :

- Si elle correspond à votre demande, elle devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue.
- Si elle est différente, le **chef d'établissement** prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille.

En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut faire **appel 3**, dans un délai de trois jours auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive. À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le maintien dans la classe d'origine.

→ C'est ensuite vous et votre famille qui choisissez les enseignements d'exploration ou les spécialités de diplômes professionnels. Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles, après traitement informatisé par la procédure Affelnet.

Décembre

l'affectation et l'inscription

→ Le mardi 11 décembre 2018, à l'issue de la dernière épreuve du DNB, vous recevez votre **notification d'affectation 4** en lycée.

→ Dès réception de cette dernière, vous devez, avec votre famille, impérativement procéder à **votre inscription 5** dans le délai indiqué sur le dossier d'inscription. Sinon, la place sera considérée comme vacante et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

Attention, la réforme du Bac 2021 est en cours et modifiera l'organisation des enseignements au lycée dès 2020.

Entretien personnalisé d'orientation

L'entretien personnalisé se déroule dès que possible dans l'année, entre le professeur principal, vous et votre famille. L'objectif : vous aider à faire le point sur votre scolarité et envisager les poursuites d'études qui vous conviennent. Le Psy-En du collège peut être sollicité en cas de besoin.

Le parcours Orientation

Mis en place de la 6^e à la fin du lycée, ce parcours éducatif vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le Psy-En. L'application numérique FOLIOS vous permettra de conserver la trace de ces informations, de vos expériences et compétences scolaires et extrascolaires.

INFO +

Handicap et affectation

Élèves en situation de handicap vous pouvez bénéficier de priorités d'affectation. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos projets d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le Psy-En et le médecin de l'Éducation nationale. Visitez les établissements que vous souhaitez intégrer et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet de poursuite d'études.

► Plus d'informations pages 44-45

4 Notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie vous a attribué une place. L'affectation est informatisée (via le logiciel Affectation des élèves par le net, AFFELNET). Elle prend en compte 4 éléments : la décision d'orientation ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève ; le nombre de places disponibles. Attention : cette notification n'équivaut pas à une inscription.

5 Inscription

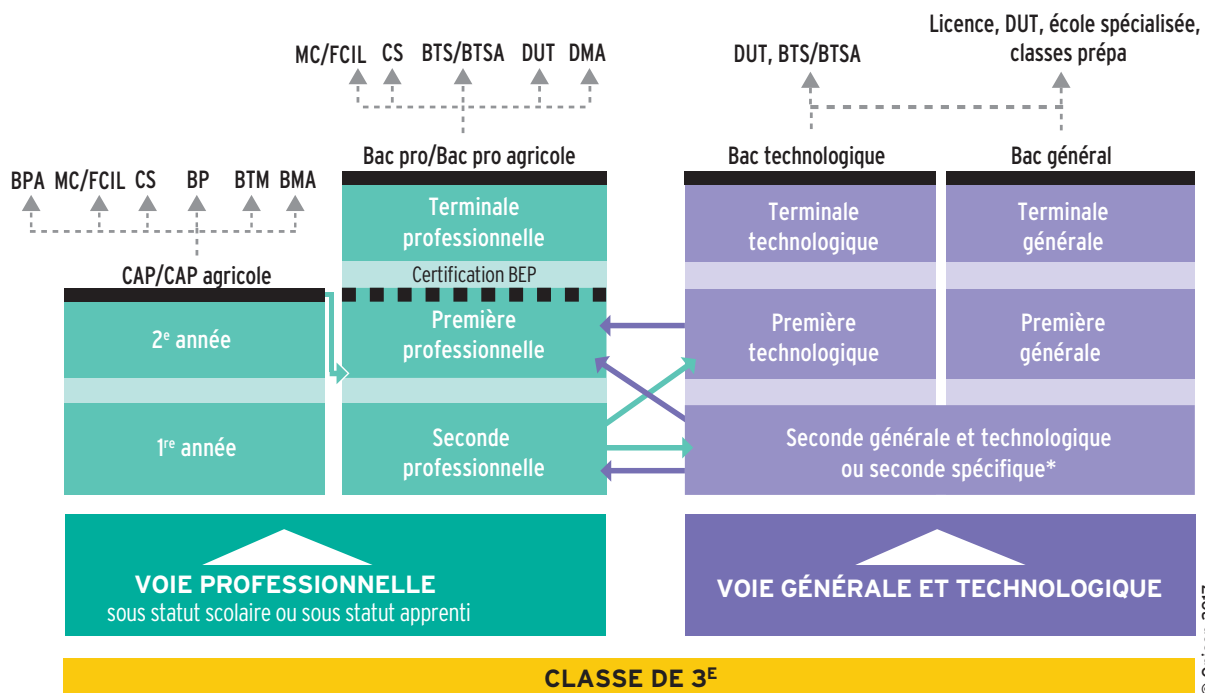
Un dossier est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Sont demandés à la famille : le formulaire de demande d'inscription dûment complété ; le certificat de sortie de l'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année ; les bulletins trimestriels de l'année de 3^e ; un justificatif de domicile ; des photos d'identité de l'élève.

Attention : vous devez impérativement remettre ce dossier au lycée avant les vacances, sous peine de voir la place qui vous a été attribuée proposée à un autre élève.

Les formations après la 3^e

Après la 3^e, vous pouvez vous diriger vers :

- la voie professionnelle, pour préparer un bac pro ou un CAP.
- la voie générale et technologique, pour préparer un bac général ou technologique.



↔ **Les passerelles** ➤ Lire page 11 et 22.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

CAP/CAP agricole ➤ Lire page 24.

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études pour se spécialiser.

Bac professionnel/bac professionnel agricole ➤ Lire page 30

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac pro permet un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est possible, notamment en BTS/BTSA.

Bac technologique ➤ Lire page 14

Sept séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, (TMD non proposé en Nouvelle-Calédonie). Le bac techno conduit principalement à des études supérieures technologiques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT). Des dispositifs spécifiques sélectifs permettent éventuellement un accès à des formations plus longues (licences professionnelles, écoles de commerce, d'ingénieurs...).

Bac général ➤ Lire page 13

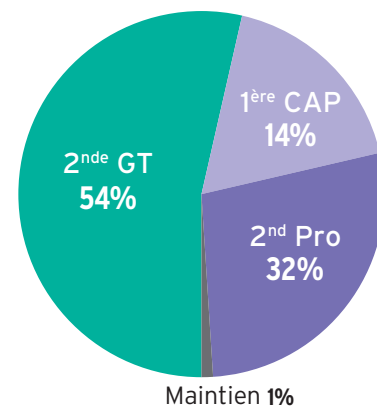
La voie générale se compose d'un socle de culture commune, de disciplines de spécialité, de temps dédié à l'orientation et d'enseignements facultatifs.

LEXIQUE des abréviations

- BEP : brevet d'études professionnelles
- BMA : brevet des métiers d'art
- BP : brevet professionnel
- BPA : brevet professionnel agricole
- BTM : brevet technique des métiers
- BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole
- CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CS : certificat de spécialisation
- DMA : diplôme des métiers d'art
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
- MC : mention complémentaire

À SAVOIR

Où vont les élèves après la 3^e en Nouvelle-Calédonie ? *



* Source : Bilan de l'orientation post 3^e en Nouvelle-Calédonie en 2017. SAIO vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Les vœux d'affectation

Sur la fiche de vœux AFFELNET Lycée, qui vous sera donnée en octobre, vous pouvez faire jusqu'à **3 VŒUX**, à classer par ordre de préférence :

Vers la 2^{de} générale et technologique (GT) :

Si vous souhaitez poursuivre dans la voie générale et technologique, **plusieurs possibilités s'offrent à vous** :

- Descriptifs et abréviations des Enseignements d'Exploration (EE) en pages 10 à 11

Cas général :

- 2^{de} GT avec 2 Enseignements d'Exploration (EE) + lycée demandé**

En 2^{de} GT avec 2 EE, vous êtes **prioritaire sur votre lycée de secteur**, vous devez formuler **obligatoirement au moins un vœu « cas général 2 EE » sur le lycée de secteur**.

Une place vous sera attribuée mais ne vous garantira pas l'inscription dans les enseignements d'exploration (EE) que vous avez indiqués sur la **fiche de vœux AFFELNET Lycée**. Les EE offrent une découverte et ne déterminent en rien le passage en 1^{er}. Ainsi, les EE sont à préciser à titre indicatif.

Vous pouvez éventuellement faire des vœux sur d'autres lycées et au deuxième trimestre demander une dérogation pour un autre lycée que celui de votre secteur ➤ Lire page 42

Cas particuliers :

- 2^{de} GT avec 2 EE dont EATDD ou Biotechnologie**, uniquement au lycée agricole et général Michel Rocard
- 2^{de} GT avec 1 EE (EPS ou CDD)** uniquement aux lycées polyvalents Jules Garnier (EPS ou CDD) ou Do Kamo (EPS) ➤ pages 11 et 17
- 2^{de} CHAM + lycée selon les disciplines** (Pas de EE pour ce cas, ➤ page 17)
- 2^{de} Spécifique Hôtellerie** uniquement au lycée professionnel commercial et hôtelier Escoffier ➤ page 16
- 2^{de} Adaptée** uniquement au Lycée polyvalent Do Kamo ➤ page 15

- Enseignement facultatif :

La demande se fait seulement le jour de l'inscription, néanmoins signalez votre intention de suivre cet enseignement à votre établissement d'origine. Renseignez-vous auprès de votre professeur principal.

- Enseignement facultatif EPS ➤ page 17
- Sections européennes ➤ page 15

Vers la voie professionnelle :

Si vous souhaitez poursuivre dans la voie professionnelle, choisissez une **spécialité et un établissement** qui propose cette formation ➤ Lire page 22

- 1^{re} année de CAP (en 2 ans) + spécialité + établissement**
- 2^{de} pro (bac pro en 3 ans) + spécialité + établissement**

- Enseignement facultatif EPS ➤ page 17

Vérifiez qu'il soit bien proposé dans l'établissement de votre choix et qu'il soit compatible avec la formation demandée.

AFFELNET Lycée RENTRÉE 2019
Fiche de formulation des vœux définitifs d'affectation

A - IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Numéro d'identification de l'élève : / _ _ _ _ _ / _ _ _ _ _ / _ _ _ _ _

Nom et prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

Nom et prénom du 1^{er} représentant légal de l'élève : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Commune : _____ Tél : _____ Courriel : _____

Nom et prénom du 2^e représentant légal de l'élève : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Commune : _____ Tél : _____ Courriel : _____

B - VŒUX D'AFFECTATION (2 vœux = 1 formation + 1 établissement) - Avis pour la voie professionnelle

Rang	Formation demandée	EE (2GT) ou spécialité (voie pro.)	Etablissement demandé	Reservé administration	Année
1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : _____ EE2 : _____	Spécialité (voie pro) : _____ Etablissement : _____ Internat <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non Dérogation <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non	Code vœux : _____	_____
2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : _____ EE2 : _____	Spécialité (voie pro) : _____ Etablissement : _____ Internat <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non Dérogation <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non	Code vœux : _____	_____
3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : _____ EE2 : _____	Spécialité (voie pro) : _____ Etablissement : _____ Internat <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non Dérogation <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non	Code vœux : _____	_____
4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP	EE1 : _____ EE2 : _____	Spécialité (voie pro) : _____ Etablissement : _____ Internat <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non Dérogation <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non	Code vœux : _____	_____

A. Signature du ou des responsables légaux _____ le _____

A. Cache & signature du Directeur de l'établissement _____ le _____

Situation : Accord de la famille En cas de désaccord, après entretien avec le directeur de l'établissement Après commission d'appel

La voie générale ou technologique (GT)

Objectif : Préparer en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale) un bac général ou technologique, des diplômes visant essentiellement une poursuite d'études dans le supérieur.

UN NOUVEAU BAC À PARTIR DE 2021

Aujourd'hui, si vous êtes en 3^e et que vous choisissez la voie générale ou technologique, vous passerez un tout nouveau bac en 2021. Vous vous demandez pourquoi cette réforme et ce qui va changer ? ➤ Lire page 12

La 2^{de} générale et technologique

Une 2^{de} d'ajustement en 2019

Le nouveau bac, c'est dès la 2^{de} qu'il se prépare. À la rentrée 2019, la classe de seconde ne connaît pas de grands changements mais des premiers ajustements :

- **Enseignements communs** ➤ Lire page 9
L'emploi du temps comprend une part importante d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une solide culture générale et des méthodes de travail.
 - Français 4h
 - Histoire-géographie 3h
 - Langues vivantes (LV1 et LV2) 5h30
 - Mathématiques 4h
 - Physique-chimie 3h
 - Sciences de la vie et de la Terre (SVT) ... 1h30
 - Education physique et sportive (EPS) 2h
 - Enseignement civique, juridique et social 0h30
 - Culture Kanak CK 0h30
- **Enseignements d'Exploration (EE)**
➤ Lire pages 10 et 11
Deux enseignements d'exploration d'1h30 chacun, choisis par l'élève, dont un en économie.
- **Accompagnement personnalisé**
tout au long de l'année, concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale (volume horaire déterminé selon les besoins des élèves) ;
- **Aide à l'orientation**
54 heures annuelles d'aide à l'orientation pour accompagner chacun vers la classe de 1^{re} ;
- **Enseignement facultatif (optionnel)**
➤ Lire page 11
Chaque élève peut aussi choisir un enseignement facultatif.

- **Un test de positionnement** aura lieu en début d'année pour vous permettre de savoir où vous en êtes en français et en maths ;

Choisir sa voie

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en classe :

→ soit de 1^{re} générale (vous choisirez des enseignements de spécialité, puisqu'il n'y aura plus de séries S, ES et L) ➤ Lire page 13
→ soit de 1^{re} technologique (vous choisirez alors entre les différentes séries) ➤ Lire page 14

NB : Pour ceux qui voudraient préparer un bac technologique série sciences et technologies de l'hôtellerie et restauration (STHR), l'admission est possible dès la 2^{de} spécifique STHR (après la 3^e), ou en 1^{re} technologique STHR (après une 2^e GT) ➤ Lire page 16

Vous l'avez compris, c'est essentiel de bien se préparer à ce que vous voulez faire après la 3^e, et vous ne serez pas seul pour commencer à vraiment y penser !

À SAVOIR

Parcours de formation, le tutorat

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un tuteur (enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de seconde à la terminale, pour vous aider et vous guider dans vos choix de formation.

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

Chaque élève étudiera deux langues vivantes, comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (section internationale, section européenne, etc.).

Attention, la réforme du Bac 2021 est en cours et modifiera l'organisation des enseignements au lycée dès 2020.

Cette 1^{re} année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, de découvrir de nouvelles disciplines et ainsi de vous orienter vers la voie générale ou la voie technologique.

9 enseignements communs

Vous suivez 9 enseignements communs qui représenteront la grande partie de votre emploi du temps hebdomadaire.

■ Français (4h) :

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie (3h) :

La place des populations de l'Europe et de l'Océanie dans le peuplement de la Terre est étudiée à travers celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

■ Langues vivantes (LV1 et LV2) (5h30) :

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Le recours aux baladeurs numériques permet un travail personnalisé et plus autonome. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou de pays (LK) (voir ci-dessous).

■ Mathématiques (4h) :

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en oeuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat à l'oral ou par écrit.

■ Physique-chimie (3h) :

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder des grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

■ Sciences de la vie et de la Terre (SVT) (1h30) :

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) qui traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

■ Education physique et sportive (EPS) (2h) :

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

■ Enseignement civique, juridique et social (0h30) :

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État, est explorée.

■ Culture Kanak CK (1h par quinzaine) :

La Culture Kanak (CK) y compris dans sa composante linguistique offre de multiples opportunités de participer à l'éducation au patrimoine à la transmission de l'histoire et la culture locale. Elle peut-être intégrée dans de nombreux enseignements de manière interdisciplinaire : langues vivantes, histoire-géographie, arts... Par exemple : en cours de français, la lecture de contes et légendes kanak ; en géographie, l'étude du milieu local ; en éducation physique et sportive, la pratique d'un sport traditionnel (le cricket)...

Des enseignements d'exploration (EE)

Ces enseignements d'exploration (EE) ont pour objectifs principaux :

- de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et les méthodes associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur (IUT, classes préparatoires, université ...) ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Chaque élève choisit **deux enseignements d'exploration**, choix qui ne conditionne en rien son orientation future en classe de première.

L'offre varie selon les établissements

➤ Consultez les pages 18 à 20.

→ un premier enseignement d'économie, au choix parmi :

■ Sciences économiques et sociales - SES (1h30)

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG (1h30)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).

→ et un deuxième enseignement différent du 1^{er}, au choix parmi :

■ Biotechnologies (1h30)

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

■ Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines) (1h30)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

■ Création et innovation technologiques - CIT (1h30)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

■ Écologie, agriculture, territoire et développement durable - EATDD (3h)

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.

■ Informatique et création numérique - ICN (1h30)

Faire découvrir la science informatique qui se cache derrière les pratiques numériques quotidiennes. Par exemple, à travers l'utilisation et le fonctionnement d'un ordinateur ; le codage des textes, des images et des sons ; la programmation ; la communication en réseaux...

■ Langue vivante 3, étrangère ou de pays (LK) (3 h)

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

■ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h)

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

■ Littérature et société - LITSO (1h30)

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.

■ Méthodes et pratiques scientifiques - MPS (1h30)

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG (1h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Santé et social (1h30)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

■ Sciences de l'ingénieur - SI (1h30)

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

■ Sciences économiques et sociales - SES (1h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Sciences et laboratoire (1h30)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie...).

> Possibilité de choisir 1 seul enseignement d'exploration

Les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués peuvent opter pour un seul enseignement d'exploration compte tenu du volume horaire beaucoup plus important :

■ Éducation physique et sportive - EPS (5h)

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

➤ Lire aussi page 17

■ Création et culture design - CCD (6h)

Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.

➤ Lire aussi page 16

Un enseignement facultatif

En 2^{de} générale et technologique, en fonction de votre capacité de travail et de vos centres d'intérêt, vous pourrez choisir un enseignement facultatif, au choix parmi :

- langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec) ;
- langue vivante 3 étrangère ou régionale (LK) ;
- arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ;
- éducation physique et sportive ;
- un atelier artistique (dans certains lycées).

L'offre varie selon les établissements

➤ Consultez les pages 18 à 20.

Un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

Les enseignements facultatifs sont ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves.

La demande se fait seulement le jour de l'inscription dans le lycée, néanmoins signalez votre intention de suivre cet enseignement à votre établissement d'origine. Renseignez-vous auprès de votre professeur principal.

À SAVOIR

Les passerelles, pour changer d'orientation

L'émergence de parcours individuels et sécurisés pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de Nouvelle-Calédonie.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

La mise en œuvre de « passerelles » peut s'entendre de diverses façons :

- > En classe de première générale ou technologique (plus exceptionnellement en terminale), pour un changement de série,
- > En classe de seconde pour un changement de voie (2^{de} GT vers 2^{de} pro et inversement),
- > Dans un sens ascendant, de 2^{de} GT vers 1^{er} Pro, 2^{de} Pro vers 1^{er} GT,
- > Pour des poursuites de parcours de 2^{ème} année de CAP vers une 1^{re} Professionnelle (sous réserve de l'obtention du CAP).

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

FOLIOS : une application numérique au service de vos parcours éducatifs

FOLIOS est l'outil support des 3 parcours éducatifs du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie : le parcours orientation, le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) et le parcours civique. Son objectif est de vous accompagner de la 6^e à la terminale. Présentation :

> Les rubriques «**Mon profil**» et «**Mon CV**» permettent de faire le point à tout moment sur vos intérêts, vos atouts, vos idées de métiers... Vous pouvez ainsi travailler sur la connaissance de soi et valoriser vos compétences développées dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

> La rubrique «**Mes documents**» est l'espace individuel relatif à vos parcours. Vous pouvez y stocker vos documents et ceux de vos professeurs et y organiser vos recherches en assurant leur continuité et en gardant une trace.

Pour l'épreuve orale du DNB (diplôme national du brevet), vous pourrez présenter l'un de ces parcours et faire un « zoom » sur une action précise.

> La rubrique «**Mes espaces**» donne accès à l'espace collectif de votre classe et groupes de travail pour chaque parcours dans lesquels vous retrouvez les documents déposés par vos professeurs.



> La rubrique «**Mes ressources**» donne accès à des ressources nationales et calédoniennes concernant les parcours (guides d'orientation, documents, liens Internet, infos utiles...).

> Vous pouvez également consulter les actualités et l'agenda de votre classe.

> La fonction «**Poser une question**» permet de communiquer en interne de l'application avec vos professeurs.

FOLIOS est accessible à l'adresse <https://folios.onisep.fr>

L'identifiant et le mot de passe sont communiqués aux élèves par leur établissement.



Le baccalauréat 2021

POURQUOI UNE RÉFORME DU BAC ?

Le diplôme du bac doit retrouver sa force et représenter un vrai tremplin pour la réussite des études supérieures.

Est-ce que vous saviez qu'aujourd'hui, 61 % des étudiants échouent en licence ? Ce n'est pas rien, c'est plus de la moitié des étudiants inscrits à l'université après le bac. C'est pour ça qu'il y aura un accompagnement personnalisé dès la 2^{de}, avec du **temps dédié à l'orientation** et un **renforcement en expression écrite et orale**.

Avec ce nouveau lycée, plus simple et à l'écoute des lycéens, vous approfondissez les disciplines en accord avec **vos parcours**.

Et puis, cette réforme, c'est aussi pour être **en phase avec notre époque** en développant les langues étrangères et en apprenant des choses comme le code, le numérique ou l'intelligence artificielle. Avec toutes ces **nouvelles matières**, le bac vous préparera mieux aux études supérieures mais aussi aux nouveaux métiers !

Et enfin, c'est pour faire du bac **un examen plus juste** avec le bulletin de notes pris en compte dans la note finale, le contrôle continu en 1^{re} et terminale, les épreuves finales mieux réparties en terminale (vous ne serez plus évalués uniquement à la fin de l'année), etc.

À SAVOIR

Les meilleurs bacheliers auront une place réservée

10 % des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi).

La réforme redonne au baccalauréat son sens et son utilité avec un examen réorganisé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, pour leur donner les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur.

LE CYCLE TERMINAL : 1^{RE} ET TERMINALE

Après avoir vu la 2^{de} d'ajustement 2019, on vous explique les changements pour les deux années suivantes, en 1^{re} 2020 et en terminale 2021, ce qu'on appelle le « **cycle terminal** ».

Dès la rentrée 2020 pour les élèves de 1^{re} l'organisation du lycée général et technologique évoluera pour préparer au nouveau baccalauréat.

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en classe :

- de 1^{re} générale

Il n'y aura plus de série en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycée en fonction de ses goûts et de ses ambitions.

➤ Plus de détails, lire page 16.

- ou de 1^{re} technologique

La voie technologique conserve son organisation actuelle en séries. Des ajustements seront apportés pour proposer un socle de culture commune articulé avec les enseignements de spécialité et l'aide à l'orientation.

➤ Plus de détails, lire page 17

Le lycée offrira trois types d'enseignements :

- **Des enseignements communs** : un large socle de culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir.
- Des **enseignements de spécialité** choisis par l'élève et s'accroissant entre la première et la terminale (trois spécialités en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivies en 1^{re}). Ces spécialités bénéficient d'horaires significatifs permettant de proposer des programmes ambitieux et de donner du temps aux élèves pour les apprentissages.
- Des **enseignements optionnels** permettront, en outre, à l'élève de compléter son parcours.

Des enseignements nouveaux permettront aux élèves de partager une culture scientifique, d'apprendre à coder et de comprendre les grands défis du monde contemporain.

- Un temps d'**aide à l'orientation** tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les élèves seront accompagnés selon les horaires prévus dans le cadre des marges d'autonomie des établissements (groupes à effectifs réduits, pédagogie différenciée, Mooc, etc.).

CONTRÔLE CONTINU ET EPREUVES FINALES

Le **bac 2021**, ce sont des épreuves finales (moins nombreuses et mieux réparties) et du contrôle continu dès la 1^{re}, pour valoriser le travail accompli tout au long du lycée. Ce calendrier a pour objectif de vous retirer cette angoisse de passer tous les examens en même temps à la fin de l'année de terminale.

NOUVEAU :

Le contrôle continu

Le contrôle continu compte pour **40 % de la note finale**. Il porte sur les **cours communs et une des spécialités choisies** et repose sur :

- **Les bulletins scolaires** (10 % dans la note finale),
- **Des épreuves communes** qui se déroulent dans votre lycée, via 3 sessions (30 % de la note finale) :

En classe de 1^{re}

> en juillet et en octobre

En classe de terminale

> en juin

Afin de garantir l'égalité entre lycéens, les sujets des épreuves communes sont choisis dans une liste nationale de sujets, les copies anonymisées sont corrigées par d'autres professeurs que les vôtres.

Les épreuves finales

Les épreuves finales comptent pour **60% de la note finale**.

En classe de 1^{re}

> Au mois de novembre : le **bac de français** (écrit et oral).

En classe de terminale

4 épreuves finales

> Début novembre : **2 épreuves de spécialités** (écrit).

> Fin novembre : l'épreuve de **philosophie** (écrit) et l'**oral final***.

* **NOUVEAU** L'oral final de 20 minutes est préparé en première et en terminale. Il porte sur un projet conduit à partir des enseignements de spécialité choisis par l'élève.

La voie générale (1^{re} et terminale)

La voie générale a pour objectif l'acquisition d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et orale, des méthodes de travail utiles pour bien préparer votre entrée dans l'enseignement supérieur.

↳ La fin des séries en voie générale

Au lycée général, il n'y aura plus de séries : vous choisirez, dès la fin de la 2^{de}, **3 spécialités** en fonction de votre projet d'orientation. Ces spécialités, ce sont les disciplines que vous voulez approfondir !

Les enseignements se répartissent en quatre composantes : des enseignements communs, des enseignements de spécialité, de l'orientation et des enseignements optionnels.

↳ Les horaires en première et terminale

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS	4 h	-
PHILOSOPHIE	-	4h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3h	3h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0h30	0h30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4h30	4h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2h	2h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2h	2h
	16h	15h30

Enseignements de spécialité	Au choix	
	3 spécialités	2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6h
MATHÉMATIQUES	4 h	6h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6h
	12h	12h

Enseignements optionnels	Dès la première	En terminale uniquement
<i>Libre choix - Durée 3h :</i>	LANGUE VIVANTE C	MATHÉMATIQUES EXPERTES
- Un enseignement en première	ARTS	MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- Deux enseignements possibles en terminale	EPS	DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN
	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques.

** Avec un complément de 2 h en physique

TOTAL
horaires élèves
par semaine

> Première :
de 28h

> Terminale :
de 27h30

INFO +

Langues de pays kanak (LK)

Les LK sont ouvertes à tous les élèves, quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat (à partir de 8 élèves par niveau de classe).

Parmi les 10 langues kanak (LK) enseignées **4 LK (Nengone, Drehu, Ajjé et Paicî) sont** enseignées au collège puis au lycée et évaluées au baccalauréat (général, technologique et professionnel)

L'apprentissage des LK au lycée, et leur évaluation au baccalauréat 2021 :

> En enseignement d'exploration **EE**

ou en **LV3 facultatif** en 2^{de} GT.

> En **LV2**, en 1^{re} et Terminale GT.

> En **LV3** facultatif, en 1^{re} et Terminale Générale.

► Consultez les LK offertes par les lycées, pages 18 à 20.

La voie technologique (1^{re} et terminale)

La voie technologique permet de s'approprier les théories à partir d'objets d'études concrets, de cas particuliers. Elle constitue une alternative aux enseignements plus abstraits de la voie générale.

↳ Les séries maintenues en voie technologique

En 1^{re} et terminale de la voie technologique les séries sont maintenues (STMG, ST2S, STHR, STI2D, TMD, STL, STD2A, STAV) mais l'organisation du lycée va changer. Les programmes aussi vont être revus à partir de la rentrée 2020. La voie technologique bénéficie **d'enseignements communs** et selon la série choisie, **d'enseignements spécialités** et **d'enseignements optionnels**.

Un **accompagnement personnalisé** apportera un soutien, un approfondissement et de l'**aide à l'orientation**.

La voie technologique prépare à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac. Des dispositifs spécifiques permettent éventuellement un accès à des formations plus longues (licences professionnelles, écoles de commerce, d'ingénieurs...).

↳ Les horaires en première et terminale

TOTAL
horaires élèves
par semaine

- > Première : de 26h à 30h
- > Terminale : de 27h à 32h

Enseignements communs - Toutes les séries

FRANÇAIS en première / PHILOSOPHIE en terminale
HISTOIRE GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
MATHÉMATIQUES
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

L'organisation
en série
est maintenue

Enseignements Séries	3 spécialités en première	2 spécialités en terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales - économie, gestion hôtelière	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant*		

Enseignements optionnels

Au choix en fonction de la série

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

INFO +

Langues de pays kanak (LK)

Les LK sont ouvertes à tous les élèves, quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat (à partir de 8 élèves par niveau de classe).

Parmi les 10 langues kanak (LK) enseignées, **4 LK (Nengone, Drehu, Ajié et Paicî) sont** enseignées au collège puis au lycée et évaluées au baccalauréat (général, technologique et professionnel)

L'apprentissage des LK au lycée, et leur évaluation au baccalauréat 2021 :

- > En enseignement d'exploration EE ou en **LV3 facultatif** en 2^{de} GT.
- > En **LV2**, en 1^{re} et Terminale GT.
- > En **LV3** facultatif, en 1^{re} et Terminale Générale.

➤ Consultez les LK offertes par les lycées, pages 18 à 20.

ZOOM sur...

Des formations particulières

LA 2^{DE} ADAPTÉE

Au lycée Do Kamo

Conditions d'accès :

Étude par une commission du dossier scolaire. Envoi des bulletins des 1^{er} et 2^e trimestre de l'élève **AVANT le 12 octobre 2018** :

- > au directeur du lycée :
M.BURGIERE Dario, dokamo@offratel.nc
- > ou à la chargée d'orientation de l'ASEE :
Mme POYAU Aurélie, coasee@canl.nc - Fax : 27 72 77

Public concerné :

Élèves de 3^e générale ayant des fragilités dans certaines matières, en particulier le français, les mathématiques ou l'histoire et la géographie et désirant poursuivre leur scolarité en 2^{de} générale et technologique.

Objectifs :

Consolider les apprentissages des fondamentaux du collège, se préparer à la 2^{de} GT, s'intégrer à la vie lycéenne.

Effectif : 18 élèves

Enseignement hebdomadaire/

- > français, maths, histoire-géo, physique-chimie, anglais, espagnol, CLK, EPS, arts plastiques et accompagnement personnalisé.
- > un projet sur l'année, culturel, artistique ou autre, visant à améliorer la cohésion du groupe, à aider à la prise de confiance en soi et à s'affirmer scolairement.

LES SECTIONS EUROPÉENNES

Les sections européennes au lycée sont ouvertes à partir de la 2^{de}, à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Les enseignements sont aménagés. Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie en langue étrangère.

Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

L'indication « section européenne » avec mention de la langue concernée, est portée sur les diplômes du baccalauréat général, technologique ou professionnel sous réserve d'avoir obtenu au moins 12/20 à l'écrit et 10/20 à l'oral à l'évaluation spécifique dans cette langue.

Signalez votre intention de suivre une section européenne au lycée : la liste des élèves formulant une demande sera communiquée par l'établissement d'origine à l'établissement d'accueil, assortie de l'avis du dernier conseil de classe.

- Consultez les formations offertes par les établissements pages 18 à 20 et lire aussi page 43.

Attention, les « sections » sont facultatives et sont choisies « en plus » des enseignements Enseignements d'Exploration (EE).



LES DISPOSITIFS D'EXCELLENCE

Le juvénat à Nouméa

Le juvénat a pour objectif d'aider **70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac** dans les meilleures conditions, dans quatre lycées de Nouméa (**Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo**). Tous les élèves de 3^e de tous les collèges publics et privés de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier.

Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

Les dossiers sont disponibles dans tous les établissements et peuvent être téléchargés sur le site du juvénat. Les candidats sont sélectionnés par une commission mise en place par l'Association Jules Garnier. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur en priorité sur l'établissement de secteur. Les élèves retenus sont logés à l'internat du lycée Lapérouse.

Association Jules Garnier
5, rue G. Baudoux / BP 595 - 98845 Nouméa
Tél : (687) 27 27 81
Email : ajgj@lagoon.nc ou admj-ajgj@lagoon.nc
<http://www.juvenat.nc/>

In'dex Nord à Poindimié

Le lycée Antoine Kéla accueille depuis la rentrée 2014 un **internat d'excellence**, appelé **In'dex Nord**, porté par l'association du même nom et financé par la Province Nord, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie/le Vice-Rectorat. Inspiré de la réussite du Juvénat de Nouméa, il a été adapté aux spécificités des élèves vivant en Province Nord. Les jeunes accueillis à In'Dex Nord sont **encadrés** pour faire leur travail scolaire, améliorer les méthodes de travail, s'enrichir culturellement, dans l'objectif d'une mention au Baccalauréat et pour **construire un projet d'études post-bac**.

L'accueil se fait à l'internat à partir du dimanche soir et tous les soirs jusqu'au jeudi inclus ce qui représente 17h30 d'encadrement par semaine !

« Je suis élève de troisième et j'ai de bonnes notes. Je suis calédonien. Je veux entrer à l'internat d'excellence IN'DEX NORD lorsque je ferai ma seconde au lycée : je dois me rapprocher de mon collègue actuel pour faire une **demande d'admission pour la rentrée prochaine** »

Contact du lycée Antoine Kéla, page 19

Inaatr Juvenat des Îles Loyauté

Ce dispositif permet aux élèves sélectionnés de leur inculquer la culture de l'effort, la rigueur et une méthodologie de travail dans leur milieu culturel afin de les conduire à des études supérieures les menant à la réussite. Ces élèves issus des 3^e des collèges des Îles Loyauté, doivent être inscrits au lycée polyvalent des Îles Williamia Haudra.

Association Inaatr des Îles Loyauté
Lycée polyvalent Williamia Haudra - Wé, Lifou
Email : idil.juvenat@yahoo.fr - Tél. : 96 32 66

Hmelôm à Do Kamo

Le Tutorat d'Excellence Hmelôm à Do Kamo accueille tous les soirs une quinzaine d'élèves suivis par une enseignante coordinatrice. Ces élèves bénéficient de soutien dans plusieurs disciplines par des professeurs du lycée ainsi que d'apprentissage de méthodes de travail et élaborent leur projet d'études et leur projet professionnel avec la chargée d'orientation. Le tutorat est ouvert aux élèves du lycée polyvalent Do Kamo. Les élèves sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

Contact du lycée Do Kamo, pages 20 et 40

LA 2^{DE} avec l'enseignement d'exploration (EE) CRÉATION CULTURE DESIGN (CDD)

Au Lycée Jules Garnier



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

**BACCALAUREAT
STD2A
DESIGN & ARTS APPLIQUES**

Tu as le sens de la créativité, tu aimes dessiner, cette section est pour toi!

RENSEIGNE TOI VITE
AUPRES DU LYCEE
JULES GARNIER



BP H3
68, avenue James Cook
NOUVILLE
98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél : (+687) 24 35 63





ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

“ CREATION ET CULTURE DESIGN en 2^{de} GT ”

Intégré dans le cursus du Bac technologique STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Ouvert à tous les collégiens après la 3^{ème}

Présélection sur dossier (Recrutement non sectorisé)
➔ **mi-octobre 2018**
Une demande en internat est possible selon la domiciliation.

PRODUITS

ESPACE & ARCHI

COMMUNICATION

POURSUITE D'ETUDES:

- BTS du design (communication, espace, produits, mode, art céramique, graphisme)
- DMA, Diplôme des Métiers d'Art ● DSAA, Diplôme supérieur d'Arts Appliqués ● DNA, Diplôme National d'Art ● DNBA, Diplôme National des Beaux-Arts ● Classe préparatoire
- Licence ● Master ● Doctorat

➔ SUR LE TERRITOIRE:

- DUT MMI (Métier du Multimédia et d'Internet) à l'UNIV ● BTS AEA (Agencement de l'Environnement Architectural) au Lycée Pétro Atifi

© 2016, Trocours d'élèves (Lycée Jules Garnier) | Design Ilyse Gabilly SOUCHEZ

LA 2^{DE} SPÉCIFIQUE STHR

Sciences Technologie de l'Hôtellerie Restauration - Au Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier



LP Commercial et Hôtelier
Auguste ESCOFFIER
2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Arrière
BP 371
98845 NOUMÉA Cedex
Tél (+687) 24 26 71
<http://weblpch.ac-noumea.nc>



LP Commercial et Hôtelier
Auguste ESCOFFIER

BAC

**Sciences et Technologies
de l'Hôtellerie Restauration**

3 ans

► **L'objectif** est de former des professionnels polyvalents qui pourront se destiner tant aux métiers de l'hôtellerie que de la restauration.

Formation polyvalente dotée d'un solide socle en enseignement général, le baccalauréat technologique permet à son titulaire d'accéder au BTS Management en Hôtellerie- Restauration (MHR) permettant à terme d'occuper des postes d'encadrement ou à responsabilités dans structures hôtelières ou de restauration.

Périodes de formations en milieu professionnel (PFMP)	
Seconde	4 semaines Stage d'initiation
Première	4 semaines Stage de mise en application

Objectifs du stage :

- poursuivre la découverte des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration ;
- observer et participer au fonctionnement d'un service de production culinaire ou de production de services en hôtellerie-restauration (restauration, hébergement, ...)
- mettre en application les principes et les concepts étudiés durant l'année scolaire.

Formation

Le Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration se compose d'**enseignements généraux** (français, histoire géographie, anglais, LV2, EPS, Éducation morale et civique, Sciences, Mathématiques, Philosophie) et d'un **enseignement technologique polyvalent :**

- Sciences et Technologies de Services et Culinaires
- Économie et Gestion hôtelière

► **Débouchés professionnels :**

Dans les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration :

- restauration traditionnelle
- restauration de collectivités
- hôtellerie / hébergement
- possibilités d'emplois dans les compagnies aériennes, l'agroalimentaire, l'armée, ou les métiers du tourisme.

◀ **Poursuite d'études**

La formation de baccalauréat technologique a surtout vocation à préparer les élèves à une poursuite d'études notamment vers :

- BTS Management en Hôtellerie- Restauration (MHR), présent sur le territoire avec 2 options à partir de la 2^{de} année.
- Option A : Management de l'Unité de Restauration
- Option B : Management de l'Unité de Production Culinaire
- Licences professionnelles (Métropole)
- Mentions complémentaires présentes sur le territoire

Les élèves diplômés pourront également s'insérer dans le milieu professionnel.




↳ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Une discipline jusqu'au bac

L'éducation physique et sportive (EPS) participe au développement harmonieux du corps, à l'épanouissement de la personnalité et à la construction de compétences relatives à la santé, à la sécurité et à la citoyenneté.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive en 2^{de} générale et technologique se présente sous plusieurs formes :

↳ L'enseignement commun obligatoire (2h / semaine)

pour tous les élèves. Il donne lieu à une évaluation au baccalauréat. ➤ Lire page 9

↳ L'enseignement facultatif EPS (3h / semaine)

En plus de l'enseignement commun d'EPS, les élèves de 2^{de} générale et technologique qui pratiquent une activité sportive depuis des années avec un bon niveau, peuvent opter pour un enseignement facultatif EPS et par cette pratique sportive, accroître leur réussite au baccalauréat.

Les élèves sont évalués en cours de formation.

L'option facultative ne dispense pas l'élève des Enseignements d'Exploration (EE).

La sélection se fait par l'établissement d'accueil sous forme de test sportif/lettre de motivation. Seuls les élèves retenus pourront prétendre à rentrer à titre dérogatoire dans les établissements qui dispensent les options facultatives.

Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Liste des disciplines sportives proposées :

- Lycée Lapérouse : Badminton + Course en durée.
- Lycée Jules Garnier : Football + Musculation, Athlétisme + Musculation, Rugby + Musculation.
- Lycée Michel Rocard (Pouembout) : Boxe française + Musculation.
- Lycée Do Kamo : Football (Filles et Garçons).
- Lycée Anova : Football +... (à confirmer auprès du lycée).
- Lycée Williama Haudra : Voile + Volley-ball

Quelque soit la discipline choisie l'élève sera évalué sur deux activités.

➤ Lire page 11.



↳ L'enseignement d'exploration (EE) EPS

(5h/ semaine)

L'enseignement d'exploration en classe de seconde peut ne peut-être cumulé avec un enseignement facultatif EPS.

➤ Lire aussi page 11.

↳ Les classes à horaires aménagés (CHAM) et pôles espoir

Campagne de recrutement par les ligues ou les fédérations jusqu'à fin septembre 2018.

Cette classe permet à de jeunes sportifs prometteurs, « labellisés sportifs de haut niveau », référencés au sein de Pôles Espoirs ou de Centres Territoriaux d'Entraînement (CTE), de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un suivi particulier est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement des horaires notamment).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La sélection des jeunes, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJSNC sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS-NC, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Les élèves des classes CHAM ne suivent pas d'enseignement d'exploration (EE).

Liste des disciplines sportives par établissements :

- Lycée Blaise Pascal : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf (stand up paddle), Voile.
- Lycée Grand Nouméa : Karaté, natation (Pôle Océania Espoir), judo, handball (féminine uniquement), golf.
- Lycée La Pérouse : Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile et Tennis.

Les lycées GT et leurs formations

Lycées PUBLICS en province sud	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Bacs proposés en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée du GRAND NOUMEA</p> <p>Internat G/F BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 http://weblgn.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Auteuil, Dumbéa-sur-mer, Katiramona, Koutio, Normandie ⁽¹⁾, Païta Sud, Païta Nord</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, LK (Drehu ou Nengone) - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) (uniquement en EEI) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) (uniquement en EEI) - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Santé et social - Sciences et laboratoire - Histoire des arts - Arts plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (LK : Drehu ou Nengone) - Section euro DNL : Histoire-géographie (L, ES, S), Sciences physiques (S), Économie-Gestion (STMG-ST2S) - CHAM : Golf, Karaté, Natation (Pôle Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte) (Voir page 17) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
<p>Lycée polyvalent du MONT-DORE</p> <p>Internat G/F BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ E-Mail : 98306931@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Plum, Boulari, Yaté, Normandie ⁽¹⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et innovation technologiques (CIT) - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Espagnol, Japonais, LK : Drehu, Nengone). - Section euro DNL histoire-géographie 	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (ST12D) : <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - systèmes d'information et numérique
<p>Lycée polyvalent JULES GARNIER</p> <p>Internat G/F BP H3 - 98849 Nouméa Cedex Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 http://webgarnier.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.98300031@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Magenta, Portes de Fer, Kaméré, Rivière-Salée, La Foa ⁽¹⁾, Thio ⁽¹⁾, Canala ⁽¹⁾, Bourail ⁽¹⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création culture design (CCD) Recrutement non sectorisé - Création et innovation technologiques (CIT) - Informatique et création numérique (ICN) - EPS - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Drehu ou Nengone), EPS (Football + Musculation, Athlétisme + Musculation, Rugby + Musculation lire page 17) - Section euro DNL math (ES et S), Section euro DNL histoire-géographie (ES) (ouverture conditionnée par le nombre de demandes) <p><i>Juvénat (Voir page 15)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (ST12D) <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - énergie et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
<p>Lycée LAPÉROUSE</p> <p>Internat G/F BP M5 - 98849 Nouméa Cedex Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 http://weblaperouse.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Baudoux, Mariotti, Tuband</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Chinois, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts visuels, Arts plastiques, Arts du spectacle, Arts du son, Patrimoines - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Langue et culture de l'antiquité : Latin - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries et les niveaux, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (LK Drehu, LK Nengone), Latin, Arts (Histoire des arts, Théâtre, Musique, Cinéma-audiovisuel, arts plastiques), EPS (Badminton + course en durée, lire page 17). - Section euro DNL histoire-géographie (L, ES, S) - CHAM : Escalade, Escrime, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile. (Voir page 17) <p><i>Juvénat (Voir page 15)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) ESCOFFIER</p> <p>Internat G/F BP 371 - 98845 Nouméa Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 http://weblpch.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{de} spécifique hôtellerie - LV2 : Japonais 		<ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration (STHR)

Lycées PUBLICS en province nord	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Bacs proposés en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD DE POUEMBOUT</p> <p>Internat G/F BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 http://www.legta.formagri.nc/ E-mail : legta.pouembout@educagri.fr</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Koné, Païemboué, Koumac, Poya, Canala ⁽²⁾, Ouégoa ⁽³⁾, La Foa ⁽³⁾, Bourail ⁽³⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Paicî - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Biotechnologies - Création et activités artistique, patrimoine (CAAP) - Création et innovation technologiques (CIT) - Ecologie, agronomie, territoire et développement durable - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (Japonais), EPS (Boîte française + Musculation, lire page 17) - Section euro DNL physique-chimie (S, STI2D, STL, STAV) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) : <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - énergie et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique - Sciences et technologies de Laboratoire (STL) : <ul style="list-style-type: none"> - biotechnologies - sciences physiques et chimiques de laboratoire - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) <ul style="list-style-type: none"> - technologie de la production agricole - aménagement et valorisation des espaces
<p>Lycée ANTOINE KÉLA</p> <p>Internat G/F BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 http://webkela.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Poindimié, Hienghène, Houailou, Ouégoa ⁽³⁾, Canala ⁽²⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol (L, ES, S et STMG), Paicî (STMG) - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts du spectacle - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - LV3 régionale (LK) : Paicî 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK : Paicî (sauf STMG, possible en LV2), Théâtre (L, ES, STMG uniquement) - Section euro DNL histoire-géographie (L, ES et S) <p>Internat d'Excellence In'Dex Nord (Voir page 33)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Lycées PUBLICS en province des Îles Loyauté	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Bacs proposés en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA</p> <p>Internat G/F BP 42 - 98820 Wé Tél. : 45 18 90 - Fax : 45 49 52 http://webhaudra.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Tous les collèges publics des Îles Loyautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Drehu - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (LK : Drehu), EPS (voile + volley-ball) - Section euro DNL SVT (L, ES, S) <p>Tutorat d'excellence Inaatr - Îles Loyautés (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 rénové (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

⁽³⁾ Sectorisation double :
 - Bourail, La Foa, Thio, Canala >>> Lycée Jules Garnier, Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).
 - Ouégoa >>> Lycée Antoine Kéla (Poindimié), Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).
 - Normandie >>> Lycée du Grand Nouméa, Lycée du Mont-Dore.

⁽²⁾ Sectorisation triple :
 - Canala >>> Lycée Antoine Kéla (Poindimié), Lycée Jules Garnier, Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).

Attention, la réforme du Bac 2021 est en cours et modifiera l'organisation des enseignements au lycée dès 2020.

Lycées PRIVÉS en province sud	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Bacs proposés en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée BLAISE PASCAL (DDEC)</p> <p>Internat G/F BP 8193 - 98807 Nouméa Cedex Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 http://blaisepascal.ddec.nc/ E-mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Allemand, Chinois, Espagnol, Japonais - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Création et activités artistiques : Arts visuels, Arts plastiques et Arts du spectacle - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - CHAM : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Voile. (recrutement particulier. Voir page 17) <p>Juvénat (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 renoué (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)</p> <p>Internat G/F BP 615 - 98845 Nouméa Cedex Tél. : 28 43 51 - Fax : 26 02 86 http://www.dokamo.nc/ E-mail : dokamo@lagoon.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, LK : Ajie, Drehu, Nengone, Paicî - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Patrimoines - EPS - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - LV3 (LK) obligatoire en 2^{de} GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK (Ajie, Drehu, Nengone, Paicî), EPS (Football F/G + ... , lire page 17) - 2^{de} adaptée (recrutement particulier, Voir page 15) <p>Juvénat, Tutorat d'Excellence Hmelôm (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 renoué (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée APOLLINAIRE ANOVA (DDEC)</p> <p>Internat G/F BP 126 - 98890 Paita Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 http://anova.ddec.nc/ E-mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, LK : Ajie, Drehu - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts visuels - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Santé et social - Sciences et laboratoire - Sciences de l'ingénieur (SI) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Ajie ou Drehu), Arts Plastiques, EPS (Football + ... , lire page 17) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat général 2021 renoué (ex séries L, ES, S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - énergie et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique

LES PROCÉDURES ET L'AFFECTATION EN LYCÉE

EXPLIQUÉES AUX PARENTS



RENTRÉE 2019

GUIDE

À L'USAGE DES FAMILLES

Après la

3^e



Chers parents,

Ce guide après la 3^e qui se veut pratique, a pour objectif de vous présenter de manière explicite le fonctionnement de l'orientation et de l'affectation en Nouvelle-Calédonie.

Comme vous le savez, l'orientation ce relève pas seulement l'univers scolaire. En la matière votre rôle de parents est loin d'être négligeable car vous transmettez, parfois sans le savoir, votre regard sur le travail, le monde de l'entreprise, les métiers, la vie active.

Ce guide doit vous aider à vous repérer dans le déroulement des procédures afin d'accompagner votre enfant en classe de 3^e, dans le choix de son parcours au lycée. Il vient en complément d'autres informations transmises par le professeur principal, le chef d'établissement et le psychologue de l'éducation nationale (PSY EN) du collège ou du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Vous pourrez également consulter le guide « Après la 3^e » qui sera distribué à chacun des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés.

Ce guide est également disponible en aïjï, drehu, nengone et païci.

Souhaitant que ce guide vous apporte les éclairages nécessaires sur le déroulement des procédures d'orientation au cours de l'année de 3^e.

Jean-Charles Ringard
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

L'ORIENTATION, L'AFFECTATION AFFELNET LYCÉE

NOUVELLE-CALÉDONIE



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN AÏJÏ, DREHU, NENGONE ET PAÏCÏ



La voie professionnelle vers un CAP ou un Bac Pro

L'objectif ? Se préparer à un métier en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le bac pro, tout en gardant la possibilité de poursuivre ses études. Des formations qui peuvent être suivies sous statut scolaire ou en alternance.



NOUVEAU

Dans le cadre du plan de valorisation de la voie professionnelle : Les 1^{re} CAP et 2^{de} pro de champ POP

(professionnelles à orientation progressives)

Une possibilité d'orientation progressive pourra être offerte aux élèves de 3^e scolarisés dans les établissements publics et privés qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle mais hésiteraient entre plusieurs spécialités.

Qu'est-ce que le dispositif POP ?

C'est une classe de 2^e pro ou de première année de CAP commune à plusieurs spécialités d'un même champ professionnel. Exemple :

- 1^{re} année de champ de la cuisine et de la restauration
- 2^e année : spécialisation cuisine ou spécialisation restaurant

Elle inclut des périodes de détermination, un projet d'orientation, tout en développant des compétences communes au champ professionnel. La classe de champ POP, fondée sur une pédagogie par projet, confère des reconnaissances des compétences acquises (unités capitalisables) permettant une individualisation des parcours de formation et une adaptation des durées de formation.

Quels objectifs ?

Développer les compétences communes au champ par une professionnalisation progressive.

Consolider l'orientation des élèves en éclairant chacun d'entre eux sur ses aptitudes et en approfondissant ses représentations des métiers.

Déroulement du dispositif POP

L'élève s'inscrit dans la première année de champ. À l'issue de cette première année, l'élève s'inscrit dans la spécialité qu'il aura choisie en fonction des capacités d'accueil.

- Plus d'informations sur www.ac-noumea.nc

La voie professionnelle s'appuie sur les observations et expériences professionnelles menées en lycée ou en entreprise pour comprendre la technique, la règle. Des expérimentations concrètes permettent la production de connaissances et le développement de compétences.

Des cours généraux

En 1^{re} année de CAP (➤ Lire page 24) ou en 2^{de} professionnelle (➤ Lire page 30), comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

Des enseignements professionnels

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de TP (travaux pratiques) et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en extérieur. Le travail en petits groupes et en équipes est privilégié pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus directes. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des stages en entreprise

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 22 semaines) pour vous confronter à des situations de travail en conditions réelles et découvrir le fonctionnement d'une entreprise. Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour aller à la rencontre des entreprises. Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

Et pourquoi pas l'alternance ?

Du CAP à la licence PRO, les diplômes peuvent se préparer en alternance.

Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. L'alternance s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis alternants préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès du Point Apprentissage et ➤ page 37.

INFO +

Les enseignements facultatifs EPS en 2^{de} professionnelle

Les enseignements facultatifs EPS peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées.

La sélection se fait par l'établissement d'accueil sous forme de test sportif/lettre de motivation. Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Quatre enseignements facultatifs EPS sont proposés en 2^{de} professionnelle :

- Lycée Jules Garnier : Football + Musculation, Athlétisme + Musculation, Rugby + Musculation.
- Lycée Do Kamo : Football F/G + ... (à confirmer auprès du lycée).



À SAVOIR

Les meilleurs bacheliers auront une place réservée

10% des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi Fioraso).

© SAIO



UN DIPLÔME PROFESSIONNEL ET APRÈS ?

Après un Bac pro ou un CAP...

Bac pro et CAP sont des diplômes d'insertion professionnelle. Néanmoins, vous pouvez aussi continuer à vous former. Par exemple, dans le cas d'une poursuite d'études après un CAP, intégrer une 1^{re} professionnelle, voire une 1^{re} technologique avec un excellent dossier, approfondir une spécialisation :

La mention complémentaire (MC) se prépare en 1 an en lycée professionnel ou en alternance. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro commercialisation et services en restauration, il est possible de préparer une MC employé barman ; après un CAP coiffure, une MC coiffure coupe couleur...

Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) répondent à des besoins, locaux, en qualification. Ces formations en alternance se déroulent au sein d'un lycée professionnel, au sein d'une entreprise ou d'une ALP (Annexe de lycée professionnel). Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certifications. La formation dure entre 6 mois et 1 an.

Après un CAP...

Le brevet professionnel (BP)

Le BP se prépare en 2 ans, en alternance. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (plombier, libraire, éleveur, paysagiste...) et est exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte. Par exemple, pour devenir fleuriste, coiffeur, pâtissier...

Le brevet des métiers d'art (BMA)*

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie...).

Le brevet technique des métiers (BTM)*

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier, pâtissier...), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie,

paramédical... Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Après un bac pro

Le brevet de technicien supérieur/agricole (BTS/BTSA)

Préparé par 26% des bacheliers pro (apprentis alternants compris), le BTS/BTSA constitue une voie de réussite par l'enseignement supérieur... à condition d'avoir un bon dossier scolaire et une forte motivation. Grâce à une formation (en 2 ans, sous statut scolaire ou en alternance) tournée vers la pratique, avec un rythme de travail soutenu et un bon sens de l'organisation, le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design...). L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine que le bac pro. Renseignez-vous sur les différentes formes d'accompagnement pédagogique spécifique qui sont proposées, dans les établissements scolaires, aux bacheliers pro.

Le diplôme des métiers d'art (DMA)*

Accessible après un bac pro artisanat et métiers d'art ou un brevet de technicien (BT) arts appliqués, il forme des réalisateurs-concepteurs ou des artisans créateurs spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du cirque, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle et du cinéma. Il se prépare en 2 ans, en lycée ou en alternance.

Le diplôme universitaire de technologie (DUT)

Le DUT se prépare en 2 ans en institut universitaire de technologie (IUT) au sein des universités. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études n'est pas adaptée au profil des bacheliers pro, car elle privilégie la théorie et non la pratique et sélectionne les étudiants sur les matières générales. Moins de 1% des bacheliers pro y tentent leur chance... avec de nombreux abandons avant même la fin de la 1^{re} année...

* Formations uniquement proposées en métropole.

INFO +

Entretien personnalisé d'orientation

Dès l'entrée en 2^{de} professionnelle ou de la 1^{re} année de CAP, vous bénéficiez, autant que possible avec vos parents, d'un entretien personnalisé d'orientation. Son but : vous aider à atteindre vos objectifs et répondre au plus vite aux questions que vous vous posez.

Le tutorat

- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

Les passerelles, pour changer d'orientation

L'émergence de parcours individuels et sécurisés pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de Nouvelle-Calédonie.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

La mise en œuvre de « passerelles » peut s'entendre de diverses façons :

- > En classe de première générale ou technologique (plus exceptionnellement en terminale), pour un changement de série,
- > En classe de seconde pour un changement de voie (2^{de} GT vers 2^{de} GT et inversement),
- > Dans un sens ascendant, de 2^{de} GT vers 1^{re} Pro, 2^{de} Pro vers 1^{re} GT,
- > Pour des poursuites de parcours de 2^{me} année de CAP vers une 1^{re} Professionnelle (sous réserve de l'obtention du CAP).

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Le CAP



LE CAP

(2 années d'études)

Avec près de 190 spécialités, ce diplôme est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

À noter : les CAP se préparent de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP ou en ALP), soit par l'alternance dans un centre de formation d'apprentis alternants (CFA) ou dans une maison familiale et rurale (MFR).

Contenu de la formation :

- **Des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante...) occupent près de la moitié de l'emploi du temps (entre 14 heures et 16 heures). Ils se déroulent au lycée et certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine des soins à la personne, ou les sciences physiques en électricité.
- **Des enseignements technologiques et professionnels** (de 17 heures à 18 heures). Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques en atelier, en laboratoire, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAP agricole.
- **Une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

LE CAP AGRICOLE

(2 années d'études)

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (une dizaine de spécialités) comprend :

- 3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités (lettres ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; EPS ; langues vivantes).
- 4 modules d'enseignement professionnel (sciences et techniques professionnelles) ; - 1 stage individuel de 12 semaines en milieu professionnel.
- 1 stage collectif d'une semaine sur l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable.
- 5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours (renforcement des connaissances pour poursuivre des études...).
- 3 heures de pluridisciplinarité.
- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, il y a une grille horaire différente par spécialité.
Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr/diplomeset-referentiels/formations-et-diplomes/cap-agricole.html.

Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP de spécialité

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention santé environnement	1 h
Éducation morale et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
Culture Kanak (CK) * d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	
	de 33 h à 40 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

Et après... (► Lire aussi page 23)

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle. Il est néanmoins possible de continuer des études en intégrant une 1^{re} professionnelle, avec un excellent dossier.

D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable....

4 MC après un CAP en Nouvelle-Calédonie :

Nouméa (lycées publics) :

- LPCH A. Escoffier : Cuisinier en desserts de restaurant et Employé Barman.
- LP P. Attiti : Plaquiste.

Mont-Dore (lycée privé) :

- LP St P. Chanel (DDEC) : vendeur spécialité alimentation.

Païta (lycée privé) :

- LP St Jean XXIII (DDEC) : Employé Barman.

3 FCIL après un CAP en Nouvelle-Calédonie

- ALP Koumac (pu) (ouverture effectif minimum de 10)
- LP Gabriel Rivat (pr) (ouverture effectif minimum de 10)
- Saint Jean XXIII, (pr) ouverture FCIL Sommelierie

NOUVEAU

Descriptifs des CAP

par secteur et domaine d'activité

→ Contenu détaillé de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

À SAVOIR

(1) Des CAP prioritaires après une SEGPA

Des places en CAP sont réservées aux élèves de 3e SEGPA : plusieurs vœux doivent être formulés pour ne pas se retrouver sans solution, compte tenu des taux de pression dans certaines formations.

Les CAP concernés sont signalés par le signe ⁽¹⁾.

Domaine

Diplôme : CAP

Lieux de préparation

pu = public / pr = privé

→ Secteur AGRICOLE

Environnement	<p>→ CAP agricole jardinier paysagiste</p> <p>L'ouvrier paysagiste aménage et entretient principalement les parcs, jardins et espaces verts ou terrains de sport. Il travaille pour une entreprise ou une mairie et effectue des travaux de jardinage : aménagement, arrosage, décoration... Il sait reconnaître les maladies, les parasites et met en œuvre des traitements. L'utilisation de matériels motorisés potentiellement dangereux (tondeuses, pelleteuses...) et d'engrais ou produits phytosanitaires, nécessite le port d'équipements de protection. Il peut être amené à porter de lourdes charges. Son rôle ne se limite pas à la plantation. Il réalise l'entretien courant du matériel (diagnostic/réparation) et aussi des travaux de constructions paysagères avec une part de maçonnerie (pose de dallages, bordures...), d'installation de systèmes d'arrosage et d'électricité (éclairages...). Ses déplacements sont fréquents et son activité s'exerce par tous les temps.</p> <p><i>Idées métiers : ouvrier paysagiste, jardinier, élagueur-se</i></p>	LPO Mont-Dore (pu)
Exploitation	<p>→ Titre de niveau V « Gestion et commercialisation des produits locaux » NOUVEAU</p> <p><i>Cette formation risque d'évoluer vers un CAP de spécialité.</i></p> <p>Le titulaire de ce titre est responsable de ses produits, de la production à la commercialisation. Il choisit sa stratégie commerciale avec le suivi, la fidélisation et le développement de sa clientèle ainsi que l'animation et la gestion de son produit de vente.</p> <p><i>Le titre de niveau V permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice de son métier.</i></p> <p><i>Idées métiers : horticulteur, maraîcher, ouvrier agricole</i></p>	ALP de La Roche (Maré) (pu)
	<p>→ CAP agricole Métiers de l'agriculture, Option Horticulture</p> <p>Ce CAP agricole forme des ouvriers qualifiés polyvalents sur une exploitation horticole. Ils préparent les sols : labours, amendements, irrigation. Ils réalisent des opérations techniques liées à la culture : semis, greffe, bouturage, repiquage, rempotage... Ils entretiennent les cultures : arrosage, taille, effeuillage, élagage, éclaircissage des fruits. Ils appliquent les engrais et les traitements phytosanitaires. Ils sont aussi chargés de la récolte des produits (fruits, légumes, fleurs) et ils les conditionnent en fonction de leur destination.</p> <p><i>Idées métiers : horticulteur, maraîcher, ouvrier agricole</i></p>	LPO Mont-Dore (pu) CFA Chambre d'Agriculture
	<p>→ CAP agricole Agriculture des régions chaudes</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille en tant qu'ouvrier qualifié polyvalent dans une exploitation agricole aussi bien en agriculture qu'en élevage.</p> <p>En production animale, il nourrit les animaux et veille à leur bien-être. Il observe et évalue leur état de santé et leur développement ; il surveille l'engraissement et la gestation. Il intervient à toutes les étapes de l'élevage.</p> <p>En production horticole, il procède à des repiquages, repotages et transplantations, entretient la production dans le respect des règles environnementales. En production végétale, il évalue l'état d'une parcelle en culture et indique les interventions à effectuer pour prévenir ou endiguer les invasions de parasites, ravageurs... Il réalise les techniques de semis et de plantation, d'apport d'engrais, d'entretien de la culture, de récolte et de conditionnement. Il utilise les différents équipements et matériels liés à la conduite de la production.</p> <p><i>Idées métiers : ouvrier agricole qualifié, conducteur de machines agricoles</i></p>	LP agricole Do Néva (pr) Houailou
Services	<p>→ CAP agricole LAD - Cavalier d'entraînement</p> <p>Le Lad-cavalier d'entraînement est un spécialiste qualifié dans la préparation des chevaux aux entraînements. Il sera employé dans une écurie de course : galop ou trot. Il est amené à entretenir, gérer le matériel et les bâtiments ; il est important et nécessaire qu'il soit polyvalent.</p>	CFA Chambre d'Agriculture
	<p>→ CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural .</p> <p>Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente.</p> <p>Accueil-vente : les employés travaillent dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les hypermarchés, les petites hôtelleries, les chambres ou tables d'hôtes et les gîtes ruraux. Services aux personnes : les diplômés exercent leur activité de services aux personnes, dans les maisons de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs, les centres de vacances et les cantines scolaires.</p> <p><i>Idées métiers : employé technique de collectivité, agent hospitalier, aide à domicile, assistant de vie</i></p>	LP agricole Do Néva (pr) Houailou

↳ Secteur INDUSTRIEL

Automobile	<p>→ CAP Maintenance des véhicules automobiles, Option A : véhicules particuliers ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples. Le titulaire de l'option A exerce son activité sur les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires de petite taille. Il peut travailler dans les réseaux après-vente des constructeurs, les centres autos, les garages indépendants, dans certaines administrations. <i>Idées métiers : garagiste, réparateur automobile, contrôleur technique automobile</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) CFA Chambre de métiers (A) LP Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ CAP Maintenance des véhicules automobiles, Option B : véhicules de transports routiers</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples. Le titulaire de l'option B exerce son activité sur les véhicules industriels, c'est-à-dire les poids-lourds. Il peut travailler dans les entreprises de transport de voyageurs ou de marchandises, chez un concessionnaire, dans certaines administrations. <i>Idées métiers : technicien de maintenance poids lourds, contrôleur technique</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr)
Bâtiment travaux publics	<p>→ CAP Carreleur mosaïste ⁽¹⁾</p> <p>Le carreleur mosaïste réalise les revêtements des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il exerce ses activités dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture. Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, le titulaire de ce diplôme sait effectuer des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chape pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail. <i>Idées métiers : carreleur-se</i></p>	LP Petro Attiti (pu)
	<p>→ CAP Installateur sanitaire</p> <p>Dans une grande entreprise ou chez un artisan, le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel et exerce des activités de plomberie : intervention sur compteurs d'eau, installation de salles de bains, piscines etc... Chez un particulier ou dans des locaux industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordements de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, d'installation de baignoires, bacs à douche, éviers. Il effectue aussi des travaux de remise en état de diverse nature dues à l'usure normale ou la vétusté : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils etc. <i>Idées métiers : plombier</i></p>	LP Petro Attiti (pu) CFA Chambre de Métiers <i>Pour le CFA : CAP Installateur Sanitaire et Énergies Renouvelables (avec rentrée décalée en juillet- Durée de formation 1an 1/2)</i>
	<p>→ CAP Maçon ⁽¹⁾</p> <p>L'ouvrier qualifié titulaire du CAP met en œuvre des pierres, des parpaings, des briques réunis par des matériaux de liaison (ciment). Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il est capable d'utiliser le béton armé pour la construction d'immeubles, ponts, barrages... <i>Idées métiers : maçon, façadier, coffreur</i></p>	LP Petro Attiti (pu) ALP Poindimié (pu) LP Gabriel Rivat Pouébo (pr) LP Champagnat Païta (pr)
	<p>→ CAP Maintenance de bâtiments de collectivités ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, ...). Il connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en œuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Il maîtrise les techniques de contrôle. <i>Idées métiers : agent de maintenance des bâtiments, gardien-ne d'immeubles</i></p>	LP W. Haudra Lifou (pu) ALP Koumac (pu) NOUVEAU CFA Chambre des métiers
	<p>→ CAP Peintre applicateur de revêtements ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut appliquer en autonomie des peintures et des produits décoratifs. Il effectue des travaux de façade et participe à la mise en place d'harmonies colorées. Il peut être amené à poser des papiers peints et des revêtements muraux ou de sols collés.</p>	LP Petro Attiti (pu)
	Bois ameublement	<p>→ CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils. Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets. <i>Idées métiers : menuisier, agencement de salles de bains</i></p>
<p>→ CAP Constructeur bois ⁽¹⁾</p> <p>Le constructeur bois fabrique et met en œuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreurs, plaquistes, etc. Il travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il pose les structures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures. <i>Idées métiers : charpentier bois, constructeur de chalets</i></p>		LP Petro Attiti (pu) ALP de La Foa (pu) LP Champagnat Païta (pr)

(1) CAP prioritaires après une 3^e SEGPA. Lire aussi en page 23.

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

Domaine	Diplôme : CAP	
Electrotechnique énergétique	<p>→ CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques ⁽¹⁾</p> <p>Les professionnels qui ont suivi cette formation réalisent les installations électriques des logements, immeubles de bureau, établissements publics (écoles, hôpitaux), entreprises industrielles. Leur domaine d'intervention porte sur l'éclairage, la distribution de faible puissance, la distribution de puissance (limitée à la pose et au raccordement), la mise en place de dispositifs de communication (interphones...), d'alarme et de sécurité, ou de gestion technique du bâtiment : contrôle du chauffage, des ascenseurs... Ils exécutent leur travail d'après plans et schémas, sous la conduite d'un supérieur hiérarchique.</p> <p><i>Idées métiers : Electricien installateur, monteur câbleur</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Champagnat Païta (pr) CFA Chambre de métiers</p>
	<p>→ CAP Installateur en froid et conditionnement d'air</p> <p>Le titulaire de ce diplôme installe, règle et met en œuvre des appareils de production de froid. Il réalise des travaux de confection de tuyauterie et de câblage électrique. En outre, il entretient et dépanne les installations frigorifiques.</p> <p><i>Idées métiers : Frigoriste, monteur-se dépanneur-se en équipement frigorifique et de climatisation</i></p>	<p>LP Augustin Ty Touho (pu) CFA Chambre de Métiers</p>
Maintenance	<p>→ CAP Agent de Développement des Activités Locales (ADAL) : GEMM : Gestion et Entretien en Milieu Marin</p> <p>La première partie : maintenance des moteurs (entretien et réparation des moteurs à essence (2 et 4 temps) ayant des puissances n'excédant pas les 40 à 50 chevaux. La deuxième partie : maintenance des coques et des équipements (embarcations de taille limitée à 6/7 mètres, dont les matériaux sont en aluminium, en bois ou en fibre). L'élève aura à installer un moteur HB et ses commandes à distance, régler une remorque, et entretenir ou réparer une coque. L'élève recevra aussi une formation dans le domaine de la navigation, la connaissance du milieu marin, la sécurité à bord d'un bateau.</p>	<p>ALP de Fayaoué (Ouvéa) (pu)</p>
	<p>→ CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant, du diagnostic et de la réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mers.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien bateaux</i></p>	<p>LP Guéneau Bourail LP (pr) Augustin Ty Touho (pu)</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option A : matériels agricoles ⁽¹⁾</p> <p>Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises. Il prépare et organise ses interventions sur les machines agricoles. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien réparateur en matériel agricole</i></p>	<p>LP Guéneau Bourail (pr) CFA Chambre de Métiers</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option B : engins de travaux publics et manutention ⁽¹⁾</p> <p>Ce professionnel fait de la maintenance préventive sur des chariots industriels, nacelles, pelleteuses, grues et autres machines. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.</p> <p><i>Idées métiers : technicien de maintenance, conducteur d'engins de travaux publics</i></p>	<p>Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu) LP Guéneau Bourail (pr)</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option C : matériels d'espaces verts ⁽¹⁾</p> <p>Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises assurant la vente, la location, l'entretien du matériel de parcs et jardins, ou dans les entreprises ou collectivités utilisant ce matériel (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, tailleuses de haies etc).</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien réparateur de matériels de parcs et jardins</i></p>	<p>ALP Poindimié (pu) ALP La Foa (pu) CFA Chambre de Métiers (titre professionnel équivalent)</p>
Métallurgie	<p>→ CAP Réalisation industrielle, Option A : en chaudronnerie ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié qui fabrique des produits par déformation de métaux en feuilles, d'épaisseur fine ou moyenne (tôles, plaques, profilés en acier, aluminium, cuivre...). Les produits fabriqués sont multiples : chaudières, carrosseries automobiles, charpentes. Enfin, il contrôle la qualité et la conformité des pièces qu'il a réalisées avant d'effectuer le montage ou l'assemblage (par soudage, boulonnage, rivetage...) de l'ouvrage. Il assure par ailleurs la maintenance préventive de ses outils de travail.</p> <p><i>Idées métiers : soudeur charpentier métallique, chaudronnier</i></p>	<p>LP Jules Garnier (pu)</p>
	<p>→ CAP Serrurier Métallier ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire du CAP Serrurier métallier usine, ajuste et assemble les différentes parties d'un ouvrage puis les installe. Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métallique, agencement, ferronnerie (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas). En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en œuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage... Sur chantier, il participe à la pose de l'ouvrage. Sa formation lui permet d'intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou de cuivre, les matières plastiques.</p> <p><i>Idées métiers : charpentier métallique, métallier</i></p>	<p>LP Champagnat Païta (pr) CFA chambre des métiers</p>

→ Secteur TERTIAIRE

Alimentation	<p>→ CAP Boulanger</p> <p>Le titulaire de ce CAP fabrique différents types de pains spéciaux (complets, aux céréales, aux noix, aux raisins...). Il sait également fabriquer des viennoiseries (croissants, brioches, petits pains...) et peut assurer une activité de traiteur. Il propose alors des pizzas, des quiches, des sandwiches. Le boulanger travaille dans un commerce artisanal, une boulangerie industrielle ou une grande surface. <i>Idées métiers : boulanger</i></p>	CFA chambre des métiers
	<p>→ CAP Boucher</p> <p>Le titulaire de ce diplôme assure toutes les tâches d'exécution courantes nécessaires à la transformation des carcasses de leur état initial jusqu'à la préparation de morceaux en vue de leur mise en vente. Il doit être capable de couper, désosser, séparer le muscle, parer, ficeler, présenter à l'étal et décorer. <i>Idées métiers : boucher, commerçant en alimentation</i></p>	CFA chambre des métiers
(suite) Alimentation	<p>→ CAP Charcutier-traiteur⁽¹⁾</p> <p>Spécialiste des métiers de bouche, le charcutier traiteur confectionne des jambons, des pâtés, des saucissons à partir de viande de porc. Principalement artisanal, son travail est diversifié et créatif, puisque comme traiteur, il fabrique des plats cuisinés et peut organiser des buffets. Il réalise tous les traitements de la viande de porc : découpage et préparation en vue de la vente, confection de produits crus ou cuits (jambons, pâtés, saucissons...). Il sait aussi travailler d'autres matières premières : volailles, poissons, légumes... <i>Idées métiers : charcutier traiteur, opérateur de fabrication</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr)
	<p>→ CAP Pâtissier</p> <p>Le titulaire de ce CAP sait préparer et cuire les différentes pâtes et garnitures avec lesquelles il confectionne des gâteaux qu'il décore. Il exécute aussi des pièces pour lunch, éventuellement des plats préparés. Il fabrique des bonbons et des friandises à base de chocolat, sucre et pâte d'amande ainsi que des glaces et des sorbets. Salarié, il exerce en pâtisseries confiseries artisanales, dans les restaurants, en entreprises industrielles, etc. Il pourra, avec une solide expérience professionnelle, s'installer à son compte. <i>Idées métiers : pâtissier, opérateur de fabrication</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu) CFA chambre des métiers
Commerce-vente	<p>→ CAP Employé de commerce multi-spécialités</p> <p>Le titulaire de ce CAP travaille soit dans les commerces de détail, soit dans les rayons spécialisés des grandes surfaces. En vente conseil, le diplômé connaît particulièrement bien les produits. En vente visuelle, il connaît bien les techniques de mise en rayon. Les tâches de cet employé consistent à accueillir le client et rechercher ses besoins. Il sait vendre un produit en argumentant et en traitant les objections. Il sait aussi encaisser, réceptionner les produits, participer au suivi des stocks et mettre en rayon de manière attractive. <i>Idées métiers : caissier, employé de libre-service, vendeur de produits alimentaires</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu) LP Saint Pierre Chanel La Conception (pr)
	<p>→ CAP Employé de vente spécialisé, Option A : produits alimentaires</p> <p>Employé dans le commerce de détail, il accueille le client et vend les produits alimentaires. Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. L'option produits alimentaires permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs. <i>Idées métiers : vendeur de produits alimentaires, employé de Libre-service</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu)
	<p>→ CAP Employé de vente spécialisé, Option B produits d'équipements courants</p> <p>Employé dans les magasins spécialisés "équipement de la maison ou de la personne", "articles de sport et de loisirs", "produits liés à la vente en animalerie" ou dans les rayons spécialisés de la grande distribution, le titulaire de ce CAP accueille le client et vend les produits. Il informe, conseille la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits, contribue à la fidélisation du client. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition. L'activité, la tenue et la présentation de l'employé doivent répondre aux exigences, notamment en matière d'hygiène. <i>Idées métiers : vendeur, employé de libre-service</i></p>	LP Saint Pierre Chanel La Conception (pr)
	<p>→ CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles</p> <p>Le titulaire de ce CAP est employé dans les entrepôts, magasins, ateliers... où sont réceptionnés, gérés, stockés, conditionnés, vendus, expédiés des produits du secteur automobile. Outre la connaissance des produits, il sait réceptionner les marchandises, vérifier leur qualité, participer à la gestion des stocks, préparer et expédier les commandes, accueillir et conseiller les clients. <i>Idées métiers : vendeur magasinier en fourniture automobile</i></p>	LP François d'Assise Bourail (pr)
Hôtellerie Restauration	<p>→ CAP Agent polyvalent de restauration</p> <p>Le titulaire de ce CAP assure la préparation des repas dans les établissements de restauration rapide, la vente à emporter, la livraison à domicile et la restauration collective. Il prépare, assemble et met en valeur des mets simples, en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il réalise la mise en place des espaces de distribution et de vente ainsi que leur réapprovisionnement au cours du service. Il entretient les locaux et nettoie les matériels et la vaisselle. Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter. <i>Idées métiers : employé de restaurant, employé de restauration collective</i></p>	LP J. Vakié Houailou (pr) LP Gabriel Rivat Pouébo (pr)
	<p>→ CAP Commercialisation et service en Hôtel-Café-Restaurant ce CAP en 2 ans remplace les 3 CAP Restaurant - Service en brasserie café - services hôteliers</p> <p>La poly-compétence dans ce secteur est importante. Les titulaires de ce CAP occupent un poste dans le secteur des HCR (Hôtel, Café-Brasserie, Restaurant), sous l'autorité d'un ou d'une supérieur(e) hiérarchique. Ils contribuent au bien-être d'une clientèle française et étrangère. Accueillent et participent à la prise en charge du client. Après avoir identifié les besoins de la clientèle, ils les informent sur les prestations et les valorisent. Ils contribuent à l'organisation, la commercialisation et à la préparation des prestations. Ils respectent les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ils réalisent des prestations de service en salle, bar, buffet, brasserie, café, hôtel, petits déjeuners, brunchs, chambres, cocktails... <i>Idées métiers : serveur en restaurant, barman-aid, garçon de café</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP W. Haudra Lifou (pu) ALP Koumac (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP Gabriel Rivat Pouébo (pr)

Domaine	Diplôme : CAP	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
(suite) Hôtellerie Restauration	<p>→ CAP Cuisine</p> <p>Le titulaire du CAP cuisine réalise des plats en utilisant différentes techniques de production culinaire. Il connaît les produits alimentaires dont il gère l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises, calcul des coûts). Il prépare les légumes, viandes et poissons avant d'élaborer un mets ou assemble des produits pré-élaborés. Il a appris les techniques de cuisson et de remise en température. Il sait réaliser des préparations chaudes ou froides (hors-d'œuvre, sauces, desserts...) qu'il met en valeur lors du dressage de l'assiette. Il est capable d'élaborer un menu. Par ailleurs, il doit entretenir son poste de travail et respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Son environnement professionnel exige une bonne résistance physique et la capacité de s'adapter à de fortes contraintes horaires.</p> <p><i>Idées métiers : cuisinier, commis de cuisine</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP W. Haudra Lifou (pu) ALP La Foa (pu) ALP Koumac (pu) LP Jean XXIII Païta (pr)
Logistique transport	<p>→ CAP Opérateur logistique</p> <p>Ce CAP forme des professionnels capables de gérer un stock de marchandises. On y apprend à réceptionner les produits, à les stocker dans des endroits appropriés à l'aide d'engins (élévateurs, transpalettes...), à tenir à jour les fichiers du stock sur ordinateur, à préparer les commandes et expédier les produits, à déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.</p> <p><i>Idées métiers : manutentionnaire, magasinier cariste, préparateur de commandes</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu)
Santé Social Services	<p>→ CAP Agent de propreté et d'hygiène</p> <p>Le titulaire de ce CAP travaille en tant qu'agent de nettoyage ou en tant que conducteur d'engins dans une entreprise de propreté ou au sein du service d'entretien d'une entreprise industrielle (agroalimentaire, pharmaceutique...) ou d'une collectivité (établissement de soins, crèche...). L'entretien, la remise en état et la rénovation des locaux constituent ses principales activités. Il doit également contrôler les prestations réalisées afin d'améliorer la qualité du service. De la préparation à la clôture du chantier, il est responsable des équipements, des matériels et des produits qu'il utilise (nettoyage, rangement, maintenance).</p> <p><i>Idées métiers : agent de nettoyage, conducteur d'engins de nettoyage</i></p>	LPO du Mont Dore (pu)
	<p>→ CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural. Lire le descriptif en page 25</p>	LP agricole Do Néva (pr) Houailou
	<p>→ CAP Assistant technique en milieu familial et collectif</p> <p>Ce diplôme forme des ouvriers ou employés qualifiés, capables de veiller à l'installation des usagers, d'assurer leur confort. Ils participent à l'organisation du cadre de vie : nettoyage, entretien du linge, service des repas. Ils jouent un rôle d'aide dans les activités quotidiennes des personnes (animation pour les enfants, soins corporels aux personnes âgées).</p> <p><i>Idées métiers : aide à domicile, valet-femme de chambre, agent hospitalier, aideménager</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr)
	<p>→ CAP Accompagnement éducatif petite enfance</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Il assure en outre l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice). Il participe à leur développement affectif et intellectuel. Le titulaire de ce CAP peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances... Il exerce souvent des fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles.</p> <p><i>Idées métiers : assistant maternel, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr) LP J. Vakié Houailou (pr) Lycée agricole et général (risque de fermeture)
	<p>→ CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage</p> <p>Cette formation permet d'accéder aux emplois liés à la récupération et au recyclage des déchets. On retrouve ces diplômés dans le secteur du nettoyage, de la collecte des déchets et dans le traitement et la valorisation des déchets.</p> <p><i>Idées métiers : conducteur d'engins de nettoyage, équipier de collecte, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie, conducteur de benne à déchets</i></p>	LPO du Mont Dore (pu)
	<p>→ CAP Agent de sécurité</p> <p>L'agent de sécurité assure la surveillance et le gardiennage des marchandises et des locaux, ainsi que la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services, il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré. Seul ou en équipe, il exerce principalement des missions de prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...); des missions de prévention et lutte contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...). Il participe aussi au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité et administre les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.</p> <p><i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec les établissements.</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP J. Vakié Houailou (pr)
Soins esthétiques	<p>→ CAP Coiffure</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un professionnel compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce des activités commerciales de prestations de services et de vente de produits.</p>	CFA chambre des métiers
	<p>→ CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un spécialiste des soins de beauté, du visage et du corps. Il assure différents types de soins corporels. Il applique des produits de beauté sur la peau, réalise des maquillages, des épilations et des soins des mains (en particulier des ongles). Il conseille la clientèle dans le choix et l'utilisation des produits de beauté et les vend. Il participe à la gestion des stocks, à la réalisation d'étalages...</p>	CFA chambre des métiers

Le BAC PRO



LE BAC PROFESSIONNEL

en 3 années d'études :

- 2^{de} professionnelle,
- 1^{re} professionnelle,
- Terminale professionnelle.

Ce diplôme offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. La 2^{de} pro aborde un champ professionnel ou une filière (plus spécialisée). Elle vous prépare à un bac pro précis que vous choisissez en fin de troisième.

À noter : les bac pro peuvent se préparer de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP), soit par l'alternance dans un centre de formation d'apprentis alternants (CFA).

Contenu de la formation :

- Des enseignements généraux identiques quelle que soit la spécialité du bac pro ;
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur des services ou de la production ;
- Une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines (réparties sur 3 années) selon les spécialités ;
- Un accompagnement personnalisé proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels (aide individualisée, tutorat, soutien, module de consolidation...).

LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

en 3 années d'études :

Il comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géo, documentation, langue vivante, biologie-écologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, EPS) ;
- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} pro et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;
- une mise à niveau des élèves ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2^{de} pro).

Pour connaître les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole, rendez-vous sur www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement et recherche ».

Enseignements et horaires de la 2^{de} professionnelle

Secteur des SERVICES	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langue vivante (1 et 2) LV2 possible : Langues Kanak LK (Drehu, Nengone, Paici, Ajié)	4 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 34 h 30

Secteur de la PRODUCTION	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 35 h 30

* Horaires variables selon l'établissement, d'une année à l'autre

Et après...

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS. L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable...

► Lire aussi pages 22 à 23 et 41 et consulter le Guide d'orientation Après le BAC.

À SAVOIR**Les meilleurs bacheliers auront une place réservée**

10% des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac.

Descriptifs des BAC PRO

par secteur et domaine d'activité

→ Contenu détaillé de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Domaine **Diplôme : bac pro**

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

↳ Secteur AGRICOLE

Environnement	<p>→ Bac pro AP Aménagements Paysagers : 2NJPF, enseignements de spécialité Travaux paysagers</p> <p>Ce Bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de la création d'espaces verts et de jardins. Une place importante de la formation est accordée à la connaissance du végétal.</p> <p><i>Idées métiers : jardinier paysagiste, conducteur de travaux de chantiers d'espaces verts. Il peut diriger une équipe.</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ BAC PRO GMNF Gestion des milieux naturels et de la faune : 2NJPF Enseignement de spécialité Travaux d'Entretien de l'Environnement</p> <p>Le titulaire de ce diplôme contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Il prépare et assure le bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu qu'il gère, assure des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de ses produits, des espèces qui le peuplent. Il assure aussi la veille permanente et l'observation de l'état écologique de l'environnement ainsi que certains travaux d'entretien. Il travaille pour un employeur privé ou associatif public, un employeur provincial ou territorial.</p> <p><i>Idées métiers : technicien de l'environnement, agent technique des parcs nationaux, animateur nature</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
Exploitation	<p>→ Bac professionnel : Conduite et gestion de l'entreprise agricole</p> <p>Ce diplôme forme des responsables agricoles ou des salariés agricoles capables de mettre en œuvre les différentes activités de production, de transformation, de commercialisation de produits et de services dans l'entreprise agricole, dans une logique de développement durable. Ils assurent la gestion administrative, économique et financière de l'exploitation au quotidien et à long terme. L'agro-écologie est centrale dans le pilotage de leur activité. Ils maîtrisent la conduite d'une production végétale de la préparation du sol à la récolte, le conditionnement et la commercialisation du produit. Ils conduisent un élevage : alimentation, reproduction, contrôle sanitaire et utilisent les différents équipements et matériels agricoles.</p> <p><i>Idées métiers : exploitant agricole, conducteur de machines agricoles, employé agricole</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ Bac professionnel : Productions horticoles 2^{de} pro commune « Nature, jardins, paysages, forêts »</p> <p>Le titulaire de ce bac pro travaille en tant que salarié hautement qualifié ou responsable d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. Il procède à la préparation du sol et à la plantation ou au semis, il surveille la croissance des plants. Il prend en charge l'arrosage, la veille sanitaire, la fertilisation... Il participe à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, il assure le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.</p> <p><i>Idées métiers : horticulteur, maraîcher, chef de culture légumière, commerçant horticole</i></p>	LP agricole Do Néva (pr) Houailou

↳ Secteur INDUSTRIEL

Automobile	<p>→ Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles, Option A : véhicules particuliers</p> <p>Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien automobile, électronicien automobile, contrôleur technique</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) LP Père Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac professionnel maintenance des véhicules, Option B : véhicules de transports routiers</p> <p>Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : technicien de maintenance des poids lourds, responsable de service après-vente</i></p>	LP Père Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac professionnel maintenance des véhicules, Option C : Motocycles</p> <p>Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien moto, contrôleur technique</i></p>	SEP Jules Garnier (pu)

Domaine

Diplôme : bac pro

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

Bâtiment
travaux publics

<p>→ Bac professionnel Étude et réalisation d'agencements (ex agencement de l'espace architectural) Le titulaire de ce bac professionnel est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur un chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet. <i>Idées métiers : agencement de cuisines et de salles de bains</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) *
<p>→ Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option A études et économie de la construction Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option études et économie est un professionnel qualifié connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers. Il effectue des relevés à la main puis les transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul, prépare les dessins d'exécution. Il planifie les opérations de chantier, met au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable de chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnel et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux. Il a un rôle de coordinateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle. <i>Idées métiers : métreur, dessinatrice DAO, technicien d'études de prix</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP Do Kamo (pr)
<p>→ Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option B assistant en architecture Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option assistant en architecture intervient dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, il réalise les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, il utilise les techniques et logiciels graphiques de CAO, DAO et traitement d'images. En études techniques et/ou administratives, il participe à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet. <i>Idées métiers : assistant d'architecte</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP Do Kamo (pr)
<p>→ Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME ou dans une grande entreprise. Son activité requiert dès le départ une bonne connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des règles techniques et de sécurité. Il doit pouvoir mettre en œuvre des matériels de technologie avancée, effectuer les relevés des différentes parties d'ouvrage et prendre en compte les normes qualitatives et environnementales en vigueur. <i>Idées métiers : chef d'équipe, chef de chantier, coffreur, maçon</i></p>	LP Pétro Attiti LP Gabriel Rivat Pouébo (pr)

Bois
Ameublement

<p>→ Bac professionnel Technicien constructeur bois. Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois. Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages, organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels. <i>Idées métiers : charpentier bois, menuisier</i></p>	LP Pétro Attiti (pu)
<p>→ Bac professionnel Technicien menuisier agencement Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion... Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement. Il organise, anime et gère le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers <i>Idées métiers : menuisier, agencement de salles de bains</i></p>	LP Champagnat Païta (pr) LP Pétro Attiti (pu)

Electrotechnique
Energétique

<p>→ Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés Le titulaire du baccalauréat professionnel Métier de l'électricité et de ses environnements connectés contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il s'adapte à l'évolution des techniques, des méthodes et des matériels. Il participe à l'analyse des risques professionnels de mise en œuvre. Il respecte et fait respecter les exigences de santé et de sécurité au travail. Il respecte et met en œuvre les réglementations environnementales. Il propose des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement. Il contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise. Il appréhende la composante économique de ses travaux. Il communique (y compris en langue étrangère) avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants...). Il appréhende l'entreprise et son environnement. Il coordonne, après expérience, une activité en équipe. <i>Idées métiers : électricien installateur, installateur en télécoms, monteur-cableur</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Champagnat Païta (pr)
<p>→ Bac professionnel systèmes numériques Le titulaire de ce bac pro possède les compétences permettant de préparer, d'installer, de réaliser, de mettre en service et d'assurer la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépannage et réparation) de différents systèmes : Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT) Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants <i>Idées métiers : technicien de service après-vente informatique</i></p>	LPO Du Mont Dore (pu)

Domaine	Diplôme : bac pro	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
	<p>→ Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air. Ce bac pro permet de travailler dans le secteur industriel de la production de froid et de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire. En fonction de ses instructions de travail, le titulaire de ce diplôme planifie, prépare et effectue l'assemblage de toutes les pièces des systèmes frigorifiques avant leur mise en service. Il doit également pouvoir entretenir, inspecter, vérifier les systèmes installés, et les réparer en cas de défaillance technique. Il contrôle toujours son propre travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il doit respecter à tout moment les normes de protection de l'environnement, de qualité, de sécurité et d'efficacité énergétique. <i>Idées métiers : frigoriste, technicien de maintenance en génie climatique</i></p>	LP Péro Attiti (pu)
	<p>→ Bac professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques. Le titulaire de ce bac pro est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire. La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de la régulation. L'organisation de chantiers inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service. <i>Idées métiers : monteur en installations énergétiques et climatiques, plombier chauffagiste</i></p>	LP Péro Attiti (pu)
	<p>→ Bac professionnel Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques Le titulaire de ce bac pro est un professionnel chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types. Appelé à travailler dans des entreprises de différente taille, il peut exercer des missions de dépannage, de mise au point ou de mise en service. Il intervient sur des installations sanitaires, thermiques et de climatisation <i>Idées métiers : technicien de maintenance en génie climatique, responsable de service après-vente</i></p>	LP Augustin Ty Touho (pu)
Maintenance	<p>→ Bac professionnel Maintenance des matériels. Option A : matériels agricoles Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques. <i>Idées métiers : mécanicien réparateur en matériel agricole</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac pro Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques. <i>Idées métiers : technicien en engins de travaux publics, conducteur d'engins de travaux publics</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr) Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ Bac professionnel Maintenance nautique. Le titulaire de ce bac pro assure l'entretien et la réparation d'embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures. Les débouchés se situent dans les entreprises de nautisme (distribution, négoce, service après-vente, préparation et réparation), dans les entreprises de vente, d'installation et de réparation de moteurs, chez les constructeurs et les importateurs. <i>Idées métiers : mécanicien bateaux, responsable de service après-vente</i></p>	LP Augustin Ty Touho (pu)
	<p>→ Bac professionnel Maintenance des équipements industriels. Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement. Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service. <i>Idées métiers : technicien de maintenance industrielle, ajusteur-monteur</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) LP Champagnat Païta (pr) CFA Chambre de Métiers (titre professionnel équivalent)

<p>(suite) Maintenance</p>	<p>→ BAC professionnel Pilote de ligne de production Le technicien de production, appelé également pilote de ligne de production, est chargé de conduire et gérer les installations des entreprises de production. Il est généralement responsable d'une ligne de fabrication comportant plusieurs postes de travaux complémentaires et coordonnés entre eux. À partir de documents techniques, il prépare la production : réglages, essais, mise en route de l'installation. Il assure la continuité de la production, contrôle la qualité des produits. Il a en charge la maintenance de premier niveau de sa ligne. <i>Idées métiers : opérateur sur machine à commande numérique, pilote de ligne automatisée (chimie - agroalimentaire - industrie pharmaceutique)</i></p>	<p>Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)</p>
<p>Métallurgie</p>	<p>→ Bac professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle La formation porte aussi bien sur les techniques de formage, d'assemblage (soudage, rivetage). Le titulaire de ce diplôme est un spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques. Il intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour des travaux de pose ou de maintenance. Ce professionnel qualifié exerce ses fonctions en totale autonomie. Il participe à la mise en œuvre de produits très divers, tant par leur nature (métaux et alliages ferreux ...) que par leur forme (plats, profilés, tubes...), leur dimension ou leur mode d'assemblage. Il conduit aussi bien des machines traditionnelles à commande manuelle que des machines à commande numérique ou des robots. Il connaît les techniques d'assemblage propres aux matériaux qu'il travaille (soudage, rivetage, boulonnage, collage...) et sait utiliser les machines adaptées. <i>Idées métiers : chaudronnier tuyauteur, charpentier métallique, soudeur</i></p>	<p>SEP Jules Garnier (pu)</p>
	<p>→ Bac professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie Le titulaire de ce bac pro fabrique et met en œuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Il intervient en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de construction neuve, de réhabilitation ou d'entretien. Il est chargé de préparer le processus de réalisation d'ouvrage à partir d'un dossier architectural, en tenant compte des concepts, normes et contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et anime une petite équipe d'ouvriers. Il suit la réalisation du chantier. <i>Idées métiers : Charpentier métallique, serrurier métallier</i></p>	<p>LP Champagnat Païta (pr) M. Rocard Pouembout (pu)</p>
<p>Vêtements Mode</p>	<p>→ Bac professionnel Métiers de la mode - vêtements A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un planning de fabrication, calcule un prix prévisionnel. A l'atelier, il travaille sur machine et, après expérience, il peut devenir contrôleur de fabrication ou de qualité. La formation porte notamment sur la connaissance des produits, des matériaux (textiles naturels, synthétiques, cuirs ...) et des matériels, les processus et procédés de fabrication (patron, coupe, assemblage, montage des tissus...), la gestion, l'histoire du costume et de la mode et l'expression graphique. <i>Idées métiers : assistant modéliste-assistante modéliste, couturier tailleur-couturière tailleuse, patronnier-gradeur patronnière-gradeuse</i></p>	<p>LP Jean XXIII Païta (pr)</p>

↘ Secteur TERTIAIRE

<p>Alimentation</p>	<p>→ Bac professionnel Boulanger pâtissier Le cœur des métiers de boulanger et de pâtissier est la fabrication de produits sucrés et salés. Ils déterminent les quantités nécessaires de matières premières, choisissent les techniques de fabrication adaptées et soignent la présentation du produit. Le diplômé de ce bac pro peut être autonome dans l'organisation de l'approvisionnement en matières premières et de la production. Il a acquis des savoirs-faire en cuisine et sait confectionner des produits traiteurs. Il a également des compétences en gestion de l'entreprise, commercialisation et animation d'équipe. <i>Idées métiers : Boulanger-boulangère, pâtissier-pâtissière, opérateur-opératrice de fabrication</i></p>	<p>LP Jean XXIII Païta (pr)</p>
<p>Commerce vente</p>	<p>→ Bac professionnel Commerce - 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers » A la différence du bachelier vente, le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client. C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale, physique ou virtuelle, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale de l'unité, à participer à l'approvisionnement, vendre, conseiller et fidéliser. Il participe également à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale attachée à sa fonction. <i>Idées métiers : Vendeur en magasin, responsable de boutique, télévendeur</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr) LP St. P. Chanel la Conception (pr) CFA Chambre de commerce et d'industrie</p>
	<p>→ Bac professionnel Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) - 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers » Le titulaire de ce diplôme travaille généralement comme attaché commercial salarié d'une entreprise. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers des postes de responsable d'équipe de vente. Il peut aussi devenir représentant multiscarte ou agent commercial. Il travaille alors pour plusieurs entreprises, et il est rémunéré à la commission. Les produits ou services dont il a la charge ne nécessitent pas de connaissances techniques très approfondies. Pour réaliser ses objectifs, il prospecte les clients potentiels par courrier, téléphone ou contact direct. Lors du démarchage, il incite ses interlocuteurs à acheter en utilisant un argumentaire fondé sur la documentation dont il dispose. <i>Idées métiers : Attaché commercial, télévendeur</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP St. P. Chanel la Conception (pr)</p>
<p>Communication audiovisuelle</p>	<p>→ Bac professionnel Artisanat et métiers d'art, Option : communication visuelle plurimédia La finalité de ce bac pro est d'imaginer, de créer, de fabriquer. L'objectif est de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle, sa fabrication à l'unité ou en série. Ce bac concerne l'ensemble des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, image de marque (logo), emballage, illustrations 2D/3D, animations multimédia, éléments graphiques pour le web... Le bachelier maîtrise les techniques de mise en page et peut exécuter une maquette depuis la mise en forme des idées du concepteur jusqu'au document d'exécution. L'option communication visuelle plurimédia prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia. <i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'entrée. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.</i> <i>Idées métiers : Maquettiste sérigraphie</i></p>	<p>LP St Joseph de Cluny (pr)</p>

Domaine	Diplôme : bac pro	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
Gestion comptabilité secrétariat	<p>→ Bac professionnel Gestion-administration.</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans tout type de service, au sein d'entreprises ou d'administration très diverses. Il est en position d'interface entre de nombreux interlocuteurs internes ou externes ce qui demande des qualités relationnelles. Il accueille, oriente et renseigne ses interlocuteurs, directement ou par téléphone. Il assure la collecte de données, l'analyse, le traitement, la diffusion et l'archivage d'informations. Il maîtrise la communication écrite (rédaction de lettres, notes, rapports). Placé sous l'autorité d'un responsable, il peut cependant travailler de façon autonome. Il enregistre et trie le courrier, en assure la diffusion. Il organise son activité et son poste de travail en respectant les délais imposés et en intégrant les imprévus.</p> <p><i>Idées métiers : secrétaire administratif, assistant de direction, assistant de gestion en PME-PMI</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP W. Haudra Lifou (pu) LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr) LP St. P. Chanel la Conception (pr) LP Do Kamo (pr)</p>
	<p>→ Bac professionnel Accueil - Relation clients et usagers 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille en relation avec la clientèle ou avec un public d'usagers. Il peut exercer son activité, par exemple, dans le service relations clientèle d'une grande entreprise, dans une petite société prestataire de services ou dans l'administration. Il occupe des fonctions d'accueil, d'assistance et de commercialisation de services spécifiques. Formé aux techniques relationnelles, il sait répondre aux demandes en face-à-face ou par téléphone, évaluer la satisfaction de l'interlocuteur, traiter les réclamations. Il a également des compétences commerciales ; ainsi, il connaît les caractéristiques de la clientèle et sait vendre des services. Il peut assurer le démarchage, la mise à jour de fichiers de prospects, l'établissement de factures et l'encaissement.</p> <p><i>Idées métiers : Hôte-esse d'accueil, standardiste, agent d'escal</i></p>	<p>LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr) NOUVEAU : Lycée polyvalent William Haudra (pu)</p>
Hôtellerie restauration	<p>→ Bac professionnel Cuisine</p> <p>Fabrication des pâtisseries, cuisson, dressage, le cuisinier maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant. Le diplômé du bac professionnel gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux sa politique commerciale. D'ailleurs, comme les personnels de salle, il connaît les techniques commerciales pour améliorer les ventes et il entretient les relations avec la clientèle. Il est attentif à l'évolution de son métier et sait adapter ses pratiques professionnelles.</p> <p>Après le bac pro cuisine, il débute comme premier commis ou chef de partie dans les restaurants traditionnels et chef-gérant ou responsable de production en restauration collective. Il peut travailler à l'étranger puisqu'il a acquis une langue étrangère en formation.</p> <p><i>Idées métiers : Cuisinier, premier commis ou chef de partie, organisateur de réception</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr)</p>
	<p>→ Bac professionnel Commercialisation et services en restauration</p> <p>La relation clientèle et la commercialisation sont les fonctions principales des personnels de service d'un restaurant. Le bac pro forme des professionnels qui coordonnent l'activité de l'équipe du restaurant comme la mise en place de la salle, le service des mets et des boissons. Il sait s'occuper de la clientèle, être à son écoute et la fidéliser. Il débute comme chef de rang, maître d'hôtel ou adjoint au directeur de restaurant selon l'établissement (restaurant traditionnel, gastronomique ou collectif). La maîtrise de deux langues étrangères lui permet d'envisager de travailler à l'étranger</p> <p><i>Idées métiers : Serveur en restaurant, barman-aid, sommelier, employé de restauration collective</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr)</p>
Logistique transports	<p>→ Bac professionnel Logistique 2^{de} pro commune « Transport »</p> <p>Le titulaire du bac pro logistique participe à l'organisation et à la gestion de la chaîne logistique : il peut être amené à réceptionner et expédier des marchandises, les mettre en stock, utiliser des engins de manutention, assurer la gestion informatisée de ces stocks, préparer les commandes et déstocker. Il exerce dans les entreprises prestataires de services de manutention, de magasinage, d'entreposage et de distribution de marchandises.</p> <p><i>Idées métiers : agent de transit, magasinier cariste, préparateur de commandes</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) CFA Chambre de commerce et d'industrie</p>
	<p>→ Bac professionnel Transport 2^{de} pro commune « Transport »</p> <p>Le titulaire de ce bac pro participe à l'organisation et à la mise en œuvre du transport de marchandises, et assure les prestations qui y sont associées : étude de marché, organisation du transit, du dédouanement et du stockage. Il prépare les dossiers de transport et de douane, vérifie les documents comptables et de synthèse. Il analyse les coûts, leurs conséquences sur les marges et sur les décisions à prendre. Il peut participer à la prospection commerciale, suivre le règlement des factures, organiser la chaîne logistique, prévenir les litiges et participer à leur règlement.</p> <p>Le jeune diplômé peut travailler dans une entreprise de transport de marchandises, de location de véhicules industriels, d'organisation de transports terrestres, aériens, maritimes et multimodaux, ou dans une entreprises de commission en douane. Il peut également exercer son activité dans la fonction transport des entreprises industrielles et commerciales.</p> <p><i>Idées métiers : agent de transit, agent de transport de marchandises</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu) LP Do Kamo (pr)</p>
Santé social services	<p>→ Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : à domicile</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapés à leur domicile ou dans des logements collectifs. Employé par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers ou des structures d'hébergement, il assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne et les aide à maintenir leur vie sociale. Selon la structure qui l'emploie, il peut également être amené à encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions. Il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.</p> <p><i>Idées métiers : auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de handicap, gouvernant</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP J. Vakié Houailou (pr) LP Augustin Ty Touho (pu)</p>

Domaine

Diplôme : bac pro

Lieux de préparation

pu = public / pr = privé

(suite)
Santé social
services

<p>→ Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : en structure</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il assiste ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aide à maintenir une vie sociale et participe aux activités de soin. Il peut également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Dans le cadre de son intervention, il collabore avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.</p> <p><i>Idées métiers : auxiliaire de vie, assistant en soins en structure d'accueil, auxiliaire de vie scolaire</i></p>	<p>LP Péro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP J. Vakié Houailou (pr)</p>
<p>→ Bac professionnel Gestion de pollution et protection de l'environnement.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro exerce son activité dans la propreté des milieux industriels ; dans des services ou des entreprises d'assainissement ; dans l'hygiène immobilière ; dans le nettoyage et la dépollution des sites industriels et naturels pollués ; dans des services de nettoyage de collecte et tri en vue d'un recyclage des déchets.</p> <p>Il est conducteur de chantier dans le secteur de l'assainissement, de la propreté urbaine et du nettoyage des sites industriels et naturels pollués. Il peut être chef d'équipe dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets. Il devient un acteur essentiel de la politique de développement durable des collectivités et des entreprises grâce à son expertise en la matière. Il mène des actions préventives et correctives en matière de protection de l'environnement.</p> <p><i>Idées métiers : Technicien en nettoyage industriel, chef de chantier dans l'assainissement</i></p>	<p>LP J. Vakié Houailou (pr) LPO du Mont Dore (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel Hygiène propreté stérilisation.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro peut devenir agent qualifié, chef de chantier, chef d'équipe ou chef de site dans les secteurs de la propreté et de l'hygiène. Il peut conduire les équipes de travail sur site. Il organise les interventions et met en œuvre les procédures. Il représente un interlocuteur privilégié des clients. S'il exerce en entretien des salles propres et environnements maîtrisés, il assure les opérations d'entretien en respectant des protocoles très précis dans les milieux sensibles tels que les blocs opératoires, les industries pharmaceutiques, agro-alimentaires... C'est un maillon de la chaîne indispensable en assurant l'ensemble des opérations de stérilisation.</p> <p>Ce diplôme permet de trouver un emploi dans des secteurs professionnels très variés : établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires, cliniques vétérinaires ; entreprises de stérilisation et services assurant la stérilisation pour les établissements de soins ; industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électroniques, spatiales ; locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs ; collectivités, établissements scolaires, logements collectifs</p> <p><i>Idées métiers : agent de stérilisation, agent en entretien des salles propres et environnements maîtrisés, chef de chantier de propreté et d'hygiène</i></p>	<p>LPO du Mont Dore (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel métiers de la Sécurité</p> <p>Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité dans la fonction publique (police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité civile...) ou au sein d'entreprises privées.</p> <p>Au cours de sa formation, le candidat reçoit un enseignement général et spécialisé sécurité et prévention, sécurité de l'entreprise, secours à la personne, protection des biens et de l'environnement et sécurité publique. Il bénéficie également d'une préparation aux premiers secours donnant lieu à certificats.</p> <p>Il peut bénéficier de modalités adaptées pour les concours de gardien de la paix et de sapeur-pompier professionnel. Il peut également passer les épreuves de sélection de gendarme adjoint ou les concours de recrutement des agents de police municipale ainsi que de surveillant de l'administration pénitentiaire.</p> <p><i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.</i></p> <p><i>Idées métiers : agent de sécurité, gendarme (après concours), agent de police nationale ou municipale (après concours), sapeur-pompier (après concours)</i></p>	<p>LP Péro Attiti (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro peut exercer son activité dans les services de proximité et, plus généralement, dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Il peut ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers...</p> <p>Le cœur de métier est le service à la personne : le technicien de service en milieu rural peut être employé par des structures d'accueil de personnes âgées ou d'enfants, où il agit en tant qu'organisateur de prestations de services. Il peut travailler en interaction directe ou indirecte avec l'utilisateur.</p> <p><i>Idées métiers : agent social de proximité, animateur auprès de personnes âgées, organisateur de prestations de services, agent d'accueil multi-services, auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de dépendance</i></p>	<p>Lycée agricole de Nouvelle-Calédonie Pouembout (pu) LP agricole Do Néva Houailou (pr)</p>
<p>→ Bac professionnel Services de proximité et vie locale.</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat est un acteur de proximité pouvant s'adresser à différents publics (enfants, adolescents, adultes, habitants d'un quartier, locataires, usagers d'un service public...) dont les besoins ne requièrent pas toujours l'intervention d'un travailleur social. Par ses activités, il contribue au maintien du lien social. Il se situe dans une logique de service et s'inscrit, avec d'autres professionnels, dans une démarche de mise en œuvre ou d'accompagnement de projets. La formation offre deux spécialités :</p> <p>Activités de soutien et d'aide à l'intégration : le titulaire du bac pro dans cette spécialité reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations (enfants en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi...). Il les accompagne dans leurs recherches, met à leur disposition les documents disponibles. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement, d'aides ou de prestations sociales.</p> <p>Gestion du patrimoine locatif : le titulaire du bac pro dans cette spécialité instruit les dossiers de demande de logement. Après qu'un appartement a été attribué, il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers (quittances, relances en cas d'impayés, information des familles en difficulté...). Il enregistre les demandes de travaux et assure le suivi des chantiers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.</p> <p><i>Idées métiers : agent de proximité, médiateur social, auxiliaire de vie scolaire</i></p>	<p>LP Péro Attiti (pu) LP Jean XXIII Païta (pu)</p>

ZOOM sur...

L'ALTERNANCE



■ L'apprentissage en Nouvelle-Calédonie, ce sont près de 800 apprentis alternants, répartis dans 3 Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

■ 3 CFA à NOUMÉA

Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti alternant est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

➤ Pour qui ?

L'alternance est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

➤ où et Comment ?

Plus de 30 formations par alternance sont proposées chaque année, renseignez-vous dès septembre.

■ Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie

■ Pour s'inscrire :

- Il faut se présenter au POINT Apprentissage* muni d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés (tests de positionnement) et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage en alternance est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage en alternance avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis alternants en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage en alternance, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).



➤ Quelles formations Post 3° ?

CAP ou TITRE PRO DE NIVEAU V

- | | |
|--|-------------------------|
| - Ouvrier en rénovation du bâtiment | - Mécanicien automobile |
| - Installateur sanitaire et énergies renouvelables | - Boucher |
| - Frigoriste | - Boulanger |
| - Électricien | - Pâtissier |
| - Menuisier | - Ouvrier horticole |
| - Serrurier Métallier / Ferronnier | - Ouvrier paysagiste |
| | - Esthéticien |
| | - Coiffeur |

BAC PRO, BP ou TITRE PRO DE NIVEAU IV

- | | |
|----------------|--|
| - Commerce | - Agent de maintenance en électricité et instrumentation |
| - Logistique | |
| - Coiffeur | |
| - Frigoriste* | |
| - Électricien* | |

*ouverture sous réserve

Des fiches d'information pour chacune des formations proposées sont disponibles à l'accueil du Point A et par internet www.apprentissage.nc

INFO +

www.annuairedesartisans.nc
c'est 11 000 entreprises en ligne

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au BACHELOR.

POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun - 98800 NOUMÉA
Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8h à 16h en continu - Vendredi fermé au public
- Permanence téléphonique toute la semaine de 7h30 à 17h.
- www.apprentissage.nc



Les établissements PRO et leurs formations

Lycées PUBLICS en province sud	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
ALP DE LA FOA Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lafoa/ Rue Gally Passebosco - Farino BP 38 - 98880 La Foa Tél. : 44 33 04 / 44 32 63 - Fax : 44 30 27 Mail : ce.9830009t@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Cuisine - CAP Maintenance des matériels, option C Matériels matériels d'espace verts - CAP Constructeur Bois 		
LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE Internat G/F BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Saint-Michel Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ E-Mail : ce.9830693l@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage - CAP Agent de propreté et d'hygiène - CAP agricole Jardinier paysagiste - CAP agricole Métiers de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Hygiène, propreté et stérilisation - Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement - Bac pro Systèmes numériques 	ET APRÈS... - BTS : Systèmes Numériques ; Métiers des Services à l'Environnement
LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER Internat F/G http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Réalisation Industrielle en chaudronnerie ou Soudage - CAP Maintenance des véhicules, option A voitures particulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Maintenance des véhicules automobiles (option A : voitures particulières et option C : Motocycles) - Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle - Bac pro Maintenance des équipements industriels 	- Enseignement facultatif EPS : Football + Musculation, Athlétisme + Musculation, Rugby + Musculation (Voir page 22) ET APRÈS... - BTS : Assistant Technique d'Ingénieur ; Bâtiment ; Electrotechnique ; Maintenance des Systèmes de Production ; Technico-Commercial
LYCÉE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HÔTELIER ESCOFFIER (LPCH) Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lpch/ 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 Mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Employé de vente spécialisé, option A Produits alimentaires - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP Cuisine - CAP Opérateur Logistique - CAP Employé de commerce multi-spécialités - CAP Pâtissier 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Gestion administration - Bac pro Commerce - Bac pro Vente (prospection, négociation et suivi de clientèle) - Bac pro Logistique - Bac pro Transport (à compter de la 1^{re} professionnelle) - Bac pro Cuisine - Bac pro Commercialisation et services en restauration (section européenne anglaise) 	- ULIS pro (TFC) (Lire pages 44-45) ET APRÈS... - Mentions complémentaires : Cuisinier en desserts de restaurant ; Employé Barman - BTS Management en Hôtellerie-Restaurant (MHR) : option A Management de l'Unité de Restauration, option B Management de l'Unité de Production Cuisinier - BTS Transport et prestations logistiques - Mise à Niveau (MAN) (Hôtellerie Restauration)
LYCÉE PROFESSIONNEL PÉTRO ATTITI Internat F/G http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maçon - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques - CAP Constructeur Bois - CAP Installateur sanitaire - CAP Carreleur mosaïste - CAP Fabricant Menuiserie Mobilier et Agencement - CAP Peintre Applicateur de Revêtement - CAP Agent de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Techniciens d'Études en bâtiment : option A Études et économie, option B Assistant en architecture - Bac pro Technicien menuisier - agencier - Bac pro Technicien Constructeur Bois - Bac pro Métiers de l'électricité et les environnements connectés - Bac pro Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques - Bac pro Technicien du froid et conditionnement d'air - Bac pro Bâtiment : Organisation et réalisation gros œuvre (par alternance en Terminale) - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (option en structure, option à domicile) - Bac pro Services de proximité et vie locale - Bac pro Métiers de la Sécurité 	- ULIS pro (Lire pages 44-45) ET APRÈS... - Mention complémentaire post CAP : Plaquiste - FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) : Préparation au concours de recrutement de cadets de la République - BTS : Études et Economie de la Construction ; Etude et Réalisation d'Agencement

Lycées PUBLICS en province nord	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
ALP DE POINDIMIÉ (Collège Raymond Vauthier) Internat F/G http://webvauthier.ac-noumea.nc/ Route principale n°3 - Poindimié BP2 - 98822 Poindimié Tél. : 47 72 76 - Fax : 47 71 53 Mail : ce.9830008s@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance des matériels, option C Matériels d'espaces verts - CAP Maçon 		ET APRÈS... - FCIL post CAP : Construction
ALP DE KOUMAC Internat F/G Rue William Boarat BP 22 - 98850 Koumac Tél. : 47 62 27 / 47 62 81 - Fax : 47 60 20 Mail : ce.9830007r@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Cuisine - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP Maintenance des bâtiments de collectivités 		ET APRÈS... - FCIL post CAP : sous réserve d'un effectif de dix stagiaires NOUVEAU
LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD DE POUEMBOUT Internat F/G http://www.legta.formagri.nc/ BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 Mail : legta.pouembout@educagri.fr	<ul style="list-style-type: none"> - CAP serrurier métallier - CAP Maintenance de matériel, option B Engins de travaux publics et manutention - CAP Accompagnement Petite Enfance (Risques de fermeture pour 2019) 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Services aux personnes et aux territoires - BAC Pro agricole Gestion des milieux Naturels et de la faune - BAC Pro agricole Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole - BAC Pro pilote de ligne de production - BAC Pro ouvrage du bâtiment-métallerie - BAC Pro agricole aménagements paysagers - BAC Pro maintenance matériel, option B engins de travaux publics et manutention 	ET APRÈS... - BTSa Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes - BTS : Pilotage des procédés ; Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
LYCÉE PROFESSIONNEL AUGUSTIN TY Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/touho/ Route provinciale Nord n°10 - Touho BP 25 - 98831 Touho Tél. : 42 87 11 - Fax : 42 87 57 Mail : ce.9830460h@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP installateur en froid et conditionnement d'air - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques - CAP Cuisine - CAP Réparation et entretien des embarcations de Plaisance - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion administration - BAC Pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés - BAC Pro Maintenance nautique - BAC Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (option en structure, option à domicile) - BAC Pro Commercialisation et Service en Restauration - BAC Pro Cuisine - BAC Pro Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques 	
en province des îles Loyauté			
ALP DE MARÉ (Collège de la Roche) <i>Rattaché administrativement au lycée polyvalent Williama Haudra</i> Internat F/G http://weblaroche.ac-noumea.nc/ Collège de La Roche - 98820 Maré Tél. : 45 18 90 / 45 52 75 - Fax : 45 40 40 Mail : ce.9830482g@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - Titre de niveau V : Gestion et Commercialisation des produits locaux NOUVEAU 		
LYCÉE POLYVALENT WILLIAMA HAUDRA (Lycée des îles Loyauté) Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lil/ BP 42 - 98820 Wé Lifou Tél. : 45 18 90 / 45 52 75 - Fax : 27 76 46 Mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance de bâtiments, de collectivités - CAP Cuisine - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion Administration - BAC Pro Accueil Relation Clients et Usagers NOUVEAU 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (TFC) (Voir pages 44-45)
ALP D'OUVÉA (Collège Shea Tiaou) <i>Rattaché administrativement au lycée polyvalent Williama Haudra</i> Internat F/G http://webouvea.ac-noumea.nc/ Tribu de Lékine BP 18 - 98814 Fayaoué Ouvéa Tél. : 45 45 70 - Fax : 45 19 58 Mail : ce.9830639c@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP ADAL (Agent de développement des activités locales) : Gestion et Entretien en Milieu Marin 		

(suite) Établissements de la voie professionnelle

Lycées PRIVÉS en province sud	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
<p>LYCÉE POLYVALENT DO KAMO (ASSE) Internat F/G http://www.dokamo.nc/ 15 bis rue Taragnat - Vallée des Colons - Nouméa BP 615 - 98845 Nouméa Cedex Tél. : 28 43 51 - Fax : 26 02 86 Mail : dokamo@lagoon.nc</p>		<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Transports - BAC Pro Technicien d'études du Bâtiment : option A Études et économie de la construction, option B Assistant en architecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignements facultatifs EPS : Football F/G + ... confirmer auprès du lycée (Voir page 22)
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL PÈRE GUÉNEAU (DDEC) Internat G http://lppg.ddec.nc/ 24 Route Ter 1 Village - Bourail - BP 85 - 98870 Bourail Tél. : 44 11 28 - Fax : 44 17 84 Mail : sec.lp.gueneau@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance des véhicules automobiles : option A Voitures particulières, option B Véhicules transport routier - CAP Maintenance des matériels : option A Agricoles, option B matériels de travaux publics et manutention - CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Maintenance des véhicules automobiles (option A véhicule particulier, option B transport routier) - BAC Pro Maintenance des Matériels (option A Matériels agricoles, option B Travaux publics et manutention) 	
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL FRANÇOIS D'ASSISE (DDEC) Internat F/G http://lffa.ddec.nc/ BP 33 - 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Commerce - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Accueil, relation clients et usagers 	<p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post-bac : Accueil et Réception - BTS : BTS Négociation et digitalisation de la relation client (ex BTS négociation et relation client) (NDRC)
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT PIERRE CHANEL (DDEC) Internat F http://lpschanel.ddec.nc/ 538 rue Charles Beautemps-Beauprès BP 1728 - La Conception - 98810 Mont Dore Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65 Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Employé de Commerce Multi-Spécialité - CAP Employé Vente Spécialisé, option B Produits d'équipements courant 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Commerce - BAC Pro Vente (prospection négociation suivi de clientèle) 	<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mentions complémentaires post bac : Services financiers ; Accueil Réception ; Assistance Conseil Vente à Distance - Mentions complémentaires post CAP : Vendeur spécialité alimentation
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT JOSEPH DE CLUNY (DDEC) Internat F/G http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa - BP 8010 - 98807 Nouméa Cedex Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc</p>		<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Commerce - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Accueil, relation clients et usagers - BAC Pro Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et plurimédia 	<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post bac : accueil dans les transports - BTS : BTS Négociation et digitalisation de la relation client (ex BTS négociation et relation client) (NDRC)
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL MARCELLIN CHAMPAGNAT (DDEC) Internat G http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta - BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Fabricant Menuiserie Mobilier Agencement - CAP Constructeur bois - CAP préparation et réalisation des ouvrages électriques - CAP serrurier métallier - CAP maçon 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés - BAC Pro Maintenance des Equipements Industriels - BAC Pro Ouvrages du Bâtiment Métallerie - BAC Pro Technicien menuisier agencier 	<p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS : Maintenance des systèmes de production
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT JEAN XXIII (DDEC) Internat F/G http://lpsjc.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta - BP 32 - 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 Vie scolaire, tél. : 43 31 28 Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP charcutier traiteur - CAP cuisine - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP assistant technique en milieu familial et collectif - CAP accompagnement éducatif petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro métiers de la mode vêtements - BAC Pro cuisine - BAC Pro commercialisation service en restauration - BAC Pro boulanger pâtissier - BAC Pro accompagnement soins services à la personne (option en structure, option à domicile) - BAC Pro service de proximité vie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (TFC) (Voir pages 44-45) <p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post CAP et post bac : Employé barman - Mise à niveau MAN : Hôtellerie restauration - BTS Management en Hôtellerie-Restauration (MHR), option A Management de l'Unité de Restauration, option B Management de l'Unité de Production Culinaire NOUVEAU FCIL post CAP : Sommellerie

Lycées PRIVÉS en province nord	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
LYCÉE AGRICOLE DO NÉVA (ASEE) Internat F/G http://www.doneva.nc/lycee-agricole/ Doneva - Houaïlou - BP 74 - 98816 Houaïlou Tél. : 42 52 36 - Fax : 42 64 05 Mail : tcarlen@formagri.nc	- CAP agricole agriculture des régions chaudes - CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural	- BAC Pro services aux personnes et aux territoires - BAC Pro production végétale horticole	
LYCÉE PROFESSIONNEL JOHANNA VAKIÉ (DDEC) Internat F http://pvj.ddec.nc/ Nindhia - Houaïlou - BP 42 - 98816 Houaïlou Tél. : 42 52 35 - Fax : 42 46 53 Mail : dir.lp.jvakie@ddec.n	- CAP Agent Polyvalent de Restauration - CAP accompagnement éducatif petite enfance - CAP Agent de sécurité	- BAC Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement - BAC Pro Accompagnement Soins et Service à la Personne, option À domicile, option En structure	
LYCÉE PROFESSIONNEL GABRIEL RIVAT (DDEC) Internat F/G http://bonou.ddec.nc/ Mission de Pouébo - BP 72 - 98824 Pouébo Tél. : 47 35 35 - Fax : 47 50 62 Mail : dir.lp.grivat@ddec.nc	- CAP Maçon - CAP Agent Polyvalent de Restauration	- BAC Pro technicien du bâtiment organisation réalisation du gros œuvre	ET APRÈS... - FCIL (effectif minimum de 10) NOUVEAU

Quels BTS après un BAC Pro ? Tableau des correspondances en Nouvelle-Calédonie

L'obtention de la mention Bien ou Très Bien à l'examen du Baccalauréat professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

Domaines professionnels	Baccalauréats professionnels	BTS
Bâtiment et travaux publics	Études et réalisations d'agencement	Études et réalisations d'agencement ; Etude et économie de la construction
	Technicien d'études du bâtiment (options A et B)	Études et économie de la construction ; Bâtiment ; Étude et réalisation d'agencement
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment
Bois ameublement	Technicien constructeur bois ; Technicien menuisier agencier	Études et réalisations d'agencement
Commerce / vente	Accueil, relation clients usagers	Négociation et digitalisation de la relation client Management des unités commerciales ; Support de l'action managériale(SAM) ; BTS Support à l'action managériale (ex BTS Assistant de manager) ; Tourisme
	Commerce	Négociation et digitalisation de la relation client ; Management des unités commerciales ; Support de l'action managériale(SAM) ; Tourisme ; Technico-commercial ; Commerce international
	Vente	Commerce international à RCE ; Communication ; Management des unités commerciales ; Négociation relation client
Electrotechnique, systèmes électroniques, énergétique	Electrotechnique énergie équipements communicants	Assistance technique d'ingénieur ; Electrotechnique ; Technico-commercial ; Maintenance des systèmes ; Systèmes numériques
	Systèmes numériques	Systèmes numériques ; Services informatiques aux organisations
Exploitation agricole	Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures ; Gestion des milieux naturels et de la faune	Développement de l'agriculture des régions chaudes
Gestion/ comptabilité / secrétariat	Gestion-administration	Support de l'action managériale(SAM) ; BTS Support à l'action managériale (ex BTS Assistant de manager) ; Comptabilité et gestion ; Services informatiques aux organisations
Management Hôtellerie-Restauration	Commercialisation et Services en Restauration ; Cuisine	Management en Hôtellerie-Restauration : option A Management de l'Unité de Restauration, option B Management de l'Unité de Production Culinaire
Logistique et transport	Logistique / Transport	Transport et prestations logistiques
Maintenance industrielle	Maintenance des Équipements Industriels ; Pilote de ligne de production	Assistance technique d'ingénieur ; Maintenance des systèmes de production ; Pilotage de procédés
	Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention	Maintenance des matériels de construction et de manutention
Métallurgie	Ouvrages du bâtiment : métallerie	Bâtiment
Santé / social / services	Services de proximité et vie locale ; Accompagnement, soins et services à la personne ; Services aux personnes et aux territoires	Economie Sociale et Familiale ; Services et prestations des secteurs sanitaire et social
	Gestion de pollution et protection de l'environnement ; Hygiène propreté stérilisation	Métiers des services à l'environnement

Secteur de la production ;
 Secteur des services ;
 Secteur agricole

Questions / Réponses

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ?

Pas d'hésitation : contactez les psychologues de l'Éducation nationale (dans les centres d'information et d'orientation) ou les conseillers en ligne de l'Onisep pour recevoir une réponse personnalisée, immédiate (ou différée avec une réponse écrite documentée) et gratuite par courrier électronique, tchat ou téléphone à partir de www.monorientationenligne.fr. Voici des exemples de questions... et de réponses ! Vos questions, nos réponses...

■ Dès la rentrée prochaine, nous déménageons. Quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de ma fille ?

Changement de domicile en Nouvelle-Calédonie :

Si le déménagement implique un changement de secteur de recrutement des lycées, le formulaire de déménagement devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) à l'administration du collège, au plus tard fin octobre. Le chef d'établissement enregistrera votre demande et sous certaines conditions*, validera le changement de secteur. Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre lycée que celui de votre nouveau secteur.

* Le déménagement est obligatoirement effectif au cours de l'année de 4^e ou de 3^e.

Départ pour la métropole :

Vous devez contacter le service scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre fille est scolarisée dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale sur le site : <http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>.

■ Qu'est-ce que la sectorisation ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public. Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2^{de} générale et technologique.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu de type : Lycée de secteur + 2 EE (hors EATDD et Biotechnologies.)

(Consultez la sectorisation sur le site du vice-rectorat, rubrique « orientation / affectation » ou à partir de l'annuaire des établissements, pages 18 à 20 et page 7)

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de **dérogation** de la part de la famille. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. Le Vice-recteur accorde les dérogations selon des critères nationaux (par ordre de priorité) et en fonction des directives fixées pour l'année en cours :

- 1/ élèves en situation de handicap ;
- 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- 3/ élèves boursiers ou en situation sociale particulière ;
- 4/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- 5/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
- 6/ élèves devant suivre parcours scolaire particulier.

Aucune dérogation, pour aucun autre critère, ne pourra être accordée.

Le formulaire de dérogation doit être demandé au collège à la fin du deuxième trimestre. Il devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) au chef d'établissement d'origine qui a la responsabilité de l'instruire et de le valider.

Attention, un vœu sur le lycée de secteur reste néanmoins obligatoire !



© SAIO

■ Que faire après le bac pro ?

Les bacs pro visent l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'étude. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier, d'une forte motivation, d'un travail soutenu et d'une organisation rigoureuse, vous pouvez prétendre à un brevet de technicien supérieur (BTS) ou à un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), en scolarité ou en alternance.

Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels peuvent être mis en place au lycée, pour favoriser votre adaptation dans le supérieur (heures de soutien en enseignement général). De plus, les élèves ou les apprentis alternants ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis prioritairement, s'ils en ont fait la demande, en BTS dans une spécialité correspondant à leur bac.

■ Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont présentes en lycée général et technologique et en lycée professionnel (LP). Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2^{de}, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens pro. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Lire aussi page 15.

■ Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le Psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), consultez les ressources d'information au CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») pour interroger des professionnels sur leur parcours, rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes et appuyez-vous sur les ressources que vous trouverez sur l'application FOLIOS.

■ Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en février, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances. En cas de difficulté, le chef de l'établissement doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO), en lien avec les services du vice-rectorat.

■ Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») lors de votre année de 3^e pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin scolaire du vice-rectorat et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

Collégien/ne en situation de handicap

Orientation et poursuite d'études

Comme tout élève, l'élève de 3^e en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à son projet de vie. Pour aller plus loin, 6 questions-réponses.

↳ **Qu'est-ce que le handicap ?**

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

↳ **Droit à l'accès aux institutions**

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

↳ **Que recouvre la situation du handicap ?**

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

↳ **Les aides**

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnateur de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens...

↳ **Concernant la voie pro (CAP, bac pro...)**

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti alternant bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'alternance aménagé.

■ **Qui contacter et comment ?**

Le secrétaire de la commission spécialisée pour le second degré (CSD-ASH), le médecin scolaire et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les interlocuteurs et structures incontournables. Le chef d'établissement, avec l'appui de l'IEN-ASH du vice-rectorat, est chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la CEJH-NC.

Pour plus d'informations sur les dispositifs, il suffit de consulter les sites du vice-rectorat et de la direction des affaires sanitaires et sociales.

↳ **Handicap et scolarité, les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)**

Assurer la scolarisation de tous est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

Divers plans d'accompagnement sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation : suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS), équipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnateur de vie (AV), financement du matériel pédagogique spécial.

L'équipe de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

■ **Qui contacter et comment ?**

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Questions-réponses :



© Paul Hill/Photo.com

■ Mon enfant est scolarisé en 3^e, en Ulis, pour troubles des fonctions cognitives ou mentales. Quelles poursuites d'études envisager ensuite ?

Après avoir pris l'avis de ses professeurs, selon ses goûts, ses intérêts et ses capacités d'autonomie, l'équipe éducative pourra proposer plusieurs possibilités à votre enfant. Par exemple :

- entrer en lycée professionnel dans une classe de préparation au CAP adossée à une ULIS-PRO;
- suivre une formation en alternance dans un centre de formation d'apprentis alternants (CFA), éventuellement adapté aux personnes handicapées;
- poursuivre une formation professionnelle au sein d'un institut médico-éducatif (IME) ou d'un institut médico-professionnel (IMPro).

Ces différentes propositions seront discutées lors d'une réunion de l'équipe éducative, puis soumises aux responsables de l'élève et directement à l'élève s'il est majeur, en liaison avec la CSD-ASH et la CEJH-NC.

■ Au lycée, de quelles aides peut bénéficier mon enfant ?

Votre enfant peut bénéficier d'aides techniques (utilisation de matériel adapté), humaines (accompagnateur de vie), matérielles et d'aménagements des études et des examens. Dans ce dernier cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la Division des Examens et des Concours (DEXCO-F) sous couvert du Directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

■ Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ?

Les Ulis sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques,

et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez le vice-rectorat : <http://www.ac-noumea.nc/>, site de l'ASH et voir pages 38 à 41.

■ Un jeune handicapé qui entre en alternance peut-il être aidé ?

Dans certains centres de formation d'apprentis alternants (CFA), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

■ On m'a proposé un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le chef d'établissement à partir des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

Les élèves ayant des troubles des apprentissages ont un APTA mais

ils ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

■ Mon enfant est reconnu handicapé. Quels sont ses droits ?

Les lois du pays et délibérations de 2005 et 2009 ont renforcé le droit de l'enfant à la scolarisation en milieu ordinaire en bénéficiant d'aides adaptées. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille, définit ces aides. Il intègre le projet d'orientation de l'élève, ainsi que les aménagements nécessaires à la compensation de son handicap.

Enfin, la délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

CONTACTS

► **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat

► **CSD-ASH** (Commission du second degré pour l'adaptation scolaire et le handicap)
www.ac-noumea.nc/, site de l'ASH
tél. : 26 62 25 ou au 26 61 68.

► **Division des examens et des Concours et de la formation DEXCO-F**
tél. : 26 61 70

► **CEJH-NC** (Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie)
tél. : 24 37 24

► **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
Espace Uni Handicap - tél. : 29 01 95

► **Point Apprentissage**
Tél. 24 69 49.

Bourses provinciales

en Nouvelle-Calédonie

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ **Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2017 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

↳ La province Sud

→ Dates de campagne :

Du 22 mai au 13 juillet 2018

pour des bourses scolaires 2019

Un dossier par famille à retirer dans l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement d'où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)

55, rue Georges Clémenceau

BP 11 - 98849 Nouméa Cédex

Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22

Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

Faites vos démarches en ligne

Simulateur, coupons de bourses et attestations de non bourse, conditions :

➤ www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires

La province Sud propose des bourses aux élèves qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.



↳ La province Nord

→ Dates de campagne :

Du 16 mai au 29 juin 2018

pour les allocations scolaires-rentree 2019

Toutes les familles sont concernées (boursières ou non boursières).

Le retrait du dossier se fait auprès de l'établissement scolaire le plus proche du domicile des parents, notamment, celui où est (ou sera) inscrit l'enfant le plus jeune de la fratrie, le dossier, dûment rempli et complet est à déposer dans l'établissement où le retrait s'est effectué.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses

BP 41 - 98860 Koné

Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73

du lundi au vendredi : de 7H30 à 11h30 et de 12H15 à 16h

Email : defij-alsc@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau

98845 Nouméa

Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

du lundi au vendredi : de 7H30 à 11H30 et de 12H30 à 16H



PROVINCE NORD



PROVINCE ILES

↳ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :

De juillet à fin octobre 2018

pour les allocations scolaires 2019

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des directeurs pour l'Enseignement public et auprès des animateurs pédagogiques pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du directeur et des animateurs pédagogiques chargés du secteur scolaire de résidence des parents avant le 31 octobre 2018.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré

Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa

Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa

Bureau des bourses - DEFIPE

10, rue Georges Clémenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex

Tél : 28 18 26

Information à confirmer auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté.

INFO +

Filles et Garçons de nationalité française

RECENSEMENT

VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'ÂGE DE 16 ANS

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqués par le Centre du Service National.

À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation*.

* Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnelle, concours administratifs, permis de conduire...).

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa

BP 38 - 98843 NOUMÉA CEDEX

Tél : 29 28 78 - Fax : 29 28 76

Mail : csnoumea@lagoon.nc

Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

Connectez-vous sur



Adresses utiles

centre d'information
et d'orientation
Nouméa

Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
Nouméa

Tél. : 26 61 66

<http://cio.ac-noumea.nc>

cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa

Tél. : 44 33 04

cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié

Tél. : 42 32 01

cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné

Tél. : 47 37 99

cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des îles

Au lycée des îles

à Wé, à Lifou

Tél. : 45 52 78

cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc

Immeuble Flize - 1, avenue

des frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de la Forêt et de l'Environnement

(Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>

209, rue A. Bénébig - Haut

Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa

CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E-sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr

ou suivi-etudiant@dafc.nc

ou orientation@dafc.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.

Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33

mekeuer@gmail.com

F.C.P.E.

Tél. : 87 09 79

sylvain.hons@yahoo.fr

U.C.P.E.

Tél. : 28 24 54

ugpe@lagoon.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>

3, rue Frédéric Surleau

Centre ville

BP P5 - Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel

Ariège

BP 3894 - 98846 Nouméa

Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06

secretariat.direction.asee@canl.nc

www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians

BP 683 - 98860 KONE

Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68

accueil@felp.nc

L'IDC-NC : Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

<http://www.idcnc.nc>

Page Facebook IDC NC

1, rue de la Somme, Nouméa

BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 05 07 09 (appel gratuit)

idc.nc

La MIJ : Mission d'Insertion des Jeunes - Province Sud

2 missions principales :

- L'information Jeunesse :

favoriser l'accès à l'information pour tous

les jeunes de la Province Sud

sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation

professionnelle, la formation

professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le

transport, la culture le sport, les loisirs, l'environnement

etc.

- L'accompagnement vers l'emploi :

accompagner les jeunes demandeurs d'emploi

de 16 à 26 ans, résidant en

Province Sud, dans l'élaboration de leur projet

professionnel et dans leur accès à l'emploi.

12, rue de Verdun

Immeuble Gallienne II 4^e étage

Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43

<http://www.mij.asso.nc/>

mij@mij.asso.nc

Antennes de la MIJ Sud :

MIJ Nouméa, 28 22 77

MIJ Mont-Dore, 43 07 35

MIJ Dumbéa, 41 40 26

MIJ La Foa, 44 39 13

MIJ Thio, 44 53 80

MIJ Bourail, 44 22 84

MIJ Ile des Pins, 46 10 24

MIJ Païta, 35 21 15

MIJ Yaté, 46 10 66

La MLIJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes - Province Nord

Direction Koné

Antennes à : Poindimié,

Canala, Houailou, Koné,

Koumac et Ouégoa

Tél. : 47 36 34 - Fax : 42 36 34

assistante.direction@mijnord.nc

BP 26 - 98822 Poindimié

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyauté (EPEFIP)

EPEFIP Lifou

BP 253 Havila Wé

Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98

e-pamani@epfip.nc

EPEFIP Maré

BP 139 La Roche

Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10

l-drudri@epfip.nc

EPEFIP Ouvéa

Antenne Provinciale Wadrilla

Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60

j-adjouhgniope@epfip.nc

Autres possibilités de formation

Le GRETA Interprovincial

www.greta.nc

BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31

veronique.piveteau@greta.nc

ACAF Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation

www.acaf.nc

Vallée du Tir - BP 10042

98805 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 15 05 - Fax : 27 70 89

acaf@acaf.nc

MFR Maisons Familiales Rurales

Formation en alternance Certificat de Formation Générale (CFG)

Inscription toute l'année

MFR de Bélep (pas d'internat)

98811 Bélep

Tél. : 42 80 70

mfrblp@yahoo.fr

MFR de Poindimié (pas d'internat)

BP 156 - 98822 Poindimié

Tél. : 42 72 99

mfrpoindimie@formagri.nc

MFR de Koné (Internat)

BP 181 - 98860 Koné

Tél. : 47 34 75

mfrkone@formagri.nc

MFR de Pouébo (Internat)

BP 22 - 98824 Pouébo

Tél. : 47 64 94

pwevo@gmail.com

L'École des Métiers de la Mer

www.emm.nc

38 avenue James Cook - Nouville

BP 10013 - 98805 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 78 63

assistance@emm.nc

CNED Centre National d'Enseignement à Distance

Se former à distance, tout au long

de la vie. Pour l'école primaire, le

collège et le lycée, pour les études

supérieures, la vie professionnelle

ou l'enrichissement personnel. Les

inscriptions en classes complètes

ou en complément de formation

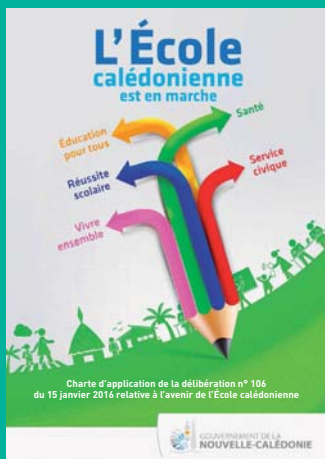
peuvent être suivies conformément

au calendrier scolaire calédonien.

www.cned.fr

Posez vos questions par E-accueil@cned.

fr ou à <http://www.cned.fr/contact>



ZOOM SUR...

Développer l'identité de l'École calédonienne : l'enseignement des Langues et de la Culture Kanak (LCK)

Charte d'application de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne.

Développer l'identité de l'École calédonienne

Article 10 : « L'identité de l'École calédonienne se construit autour de sa vocation à être le creuset du destin commun. Il s'agit de bâtir une école qui soit un lieu d'échanges et d'apprentissages pour favoriser la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect et le vivre ensemble. »

Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la Culture Kanak (CK)

- Au collège (6^e et 5^e/4^e/3^e) par les enseignements pratiques interdisciplinaires
- Au lycée professionnel et agricole (1^{re} année et Terminale de CAP / 2^{de} et 1^{re} BAC PRO).
- Au lycée général et technologique (2^{de} et 1^{re} GT).

La Culture Kanak (LCK) y compris dans sa composante linguistique, peut être intégrée :

- de manière interdisciplinaire dans de nombreux enseignements (histoire-géographie, arts plastiques, français, langues vivantes...) et
- dans les parcours éducatifs (parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours d'orientation)

CK

Un enseignement de Langues Kanak (LK) :

- En Langues Vivantes LV2, LV3 et en enseignement facultatif.
- En continuité dans certains établissements : depuis la maternelle, puis du collège jusqu'au lycée .

Parmi les 10 langues kanak (LK) enseignées, 4 LK (**Nengone, Drehu, Ajië et Paicî**) se dotent d'un programme d'enseignement évalué au baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Apprenez les langues de notre Pays...

Apâgürü pârà mërê a xè néva xé -ré
Inine jë la itre gene hlapa ne la nõje sè
Yenonelo re ta nodei la nengoc nore nodei eje
Picöõ pwârâ tûra kârâ nâpõ kè-jè

LK

Cartes de l'enseignement des langues kanak (LK) du 2nd degré...

...dans les établissements PUBLICS

...dans les établissements PRIVÉS

Dans le 2nd degré public et privé, c'est :
 ■ 13 028 élèves
 ■ 59 établissements
 ■ 53 enseignants